

LES PRESTATIONS DE SERVICES



Ce book prestation a pour vocation de présenter l'ensemble des prestations de services proposées par France Air.

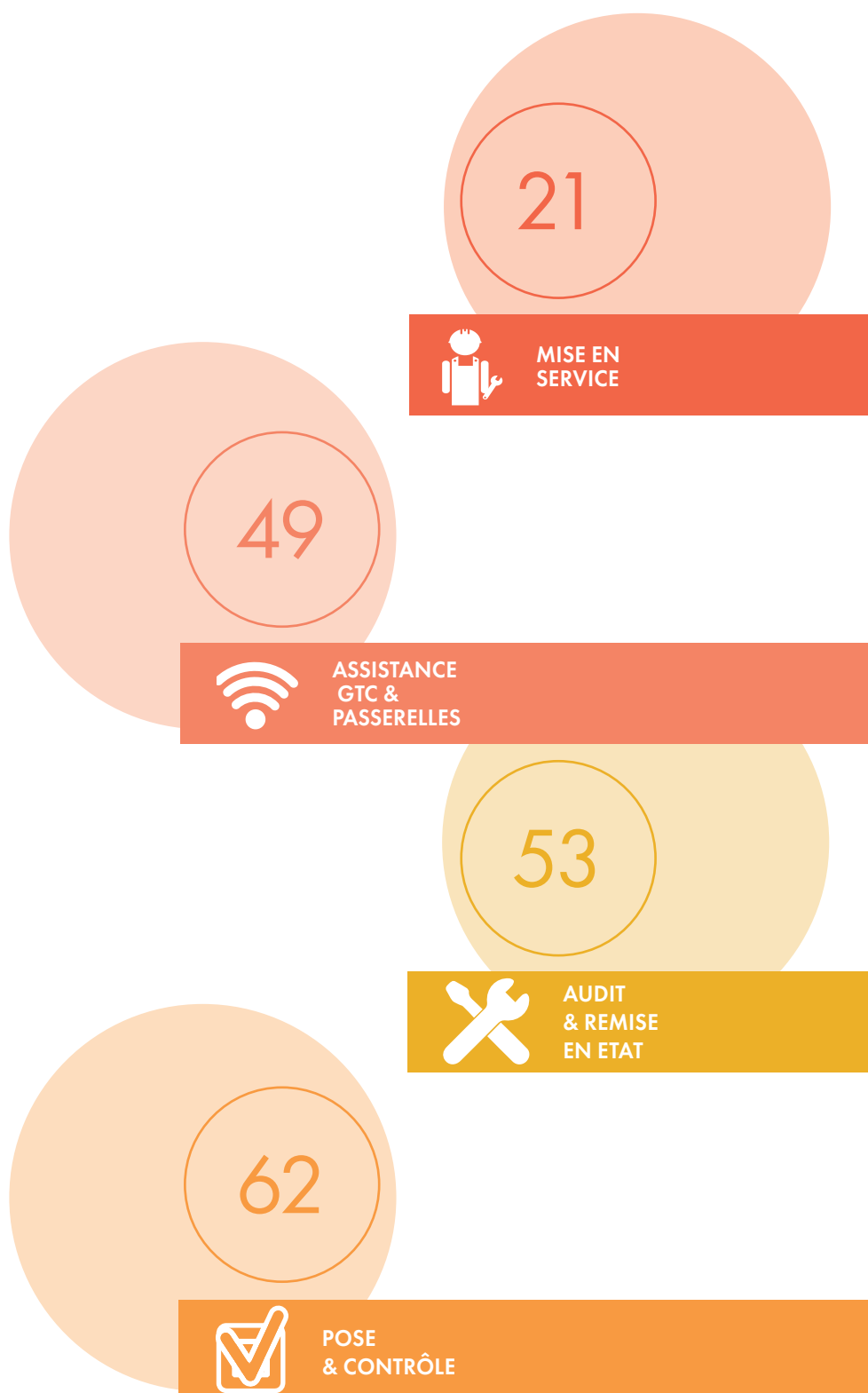
Accompagné par un réseau d'experts techniques agréés répartis dans toute la France et épaulé par le service après-vente basé à Beynost, nous vous accompagnons tout au long de la vie des produits. De l'analyse à la réparation en passant par la pose et la mise en service, nos équipes vous assistent au quotidien.

Nos experts techniques avant et après-vente vous accompagnent afin d'intégrer vos demandes et contraintes : qu'il s'agisse d'une facilité d'entretien, d'une pose rapide ou d'une réparation.

Toutes ces actions associées à la disponibilité de 6000 références de pièces d'origine permettent aujourd'hui de rallonger la durée de vie de nos produits et le confort d'utilisation au quotidien.

LES PRESTATIONS DE SERVICES

SOMMAIRE



Retrouvez le pictogramme  dans les pages produits proposant des prestations de services.

■ Prestation de mise en service

France Air propose une offre de prestations en 3 étapes :

- 1) Contrôle visuel de l'installation et de l'équipement**
- 2) Mise en fonctionnement de l'équipement*** :
 - a. Vérification des organes réglés
 - b. Test de fonctionnement
 - c. Paramétrage de la régulation

PRESTATIONS		TYPE DE PRESTATION		GARANTIE	
		OPTIONNEL	OBLIGATOIRE	STANDARD	CONFORT
MISES EN SERVICE	Mise en service de produits de Ventilation en cuisine	X		X	
	Mise en service des centrales simple et double flux	X		X	X
	Mise en service des groupes DX associés aux Power Play		X	X	
	Mise en service des centrales avec PAC intégrés		X	X	X
	Mise en service des centrales avec rafraîchissement adiabatique		X	X	X
	Mise en service ventilation en cuisine	X		X	
	Mise en service des centrales de récupération d'énergie pour application cuisine et industrie		X	X	
	Mise en service des armoires de climatisation de précision	X		X	
	Mise en service des systèmes de préchauffage avec récupération d'énergie sur VMC		X	X	X
	Mise en service des systèmes de chauffage par vecteur air		X	X	
	Mise en service des pompes à chaleur à absorption*		X	X	
	Assistance GTC	X		X	

*garantie 5 ans sur le circuit frigorifique.

3) Présentation fonctionnement de l'équipement

Retrouvez plus de détails sur les fiches descriptives en ligne et dans les chapitres concernés.

**Suivant les prestations

***France Air se réserve le droit de ne pas réaliser la prestation si les travaux à la charge de l'installateur ne sont pas réalisés

■ Prestation Pose et Contrôle

PRESTATIONS		TYPE DE PRESTATION		GARANTIE	
		OPTIONNEL	OBLIGATOIRE	STANDARD	CONFORT
POSE & CONTRÔLE	Pose & Mise en Service des systèmes de détection et d'extinction de feux pour les cuisines		X	X	
	Pose de plafonds de cuisine		X	X	
	Montage des plafonds ventilo-recycleurs en Hygiène Hospitalière		X	X	
	Montage des plafonds diffusants en Hygiène Hospitalière		X	X	
	Contrôle en Hygiène Hospitalière & Salle Propre Industrielle	X*	X*	X	
	Pose de mur diffusant à déplacement d'air unidirectionnel		X	X	

Retrouvez plus de détails sur les fiches descriptives en ligne et dans les chapitres concernés.

■ Prestation Audit et Remise en état

3 étapes :

- 1) Vérification de l'installation, des circuits électriques et de l'aspect de l'équipement
- 2) Test de fonctionnement
- 3) Mise à disposition d'un compte rendu avec les pièces de rechange à prévoir si impossibilité de remise en route.

PRESTATIONS		TYPE DE PRESTATION		GARANTIE	
		OPTIONNEL	OBLIGATOIRE	STANDARD	CONFORT
AUDIT & REMISE EN ETAT	Audit sur les centrales simple et double flux régulées hors garantie	X			
	Remise en Etat des centrales simple et double flux régulées hors garantie	X			

Retrouvez plus de détails sur les fiches descriptives en ligne et dans les chapitres concernés.

*Suivant les prestations

SERVICE APRÈS-VENTE

■ Assistance Technique



0 820 820 626

Service 0,12 € / appel
+ prix appel

Une hotline composée de techniciens experts est à votre écoute pour comprendre, analyser et répondre à vos questions sur l'ensemble de nos gammes de produits.

- Expertise sur matériel défectueux.
- Audit et remise en état de centrales de traitement d'air.

■ Pièces de rechange



+ de 1 500 pièces de rechange en stock
disponibles sous 24 h avec la livraison express.

- Aide à la sélection de la pièce de rechange adaptée.

■ Reprise de vos produits non utilisés



- **Produits top comptoir**
Reprise à 100 % de la valeur pendant un mois à compter de la date de facturation.
Conditions : produit neuf, dans son emballage d'origine.
- **Produits stock Beynost**
Reprise à 90 % de leur valeur, pendant un mois à compter de la date de facturation.
Conditions : produit neuf, dans son emballage d'origine.

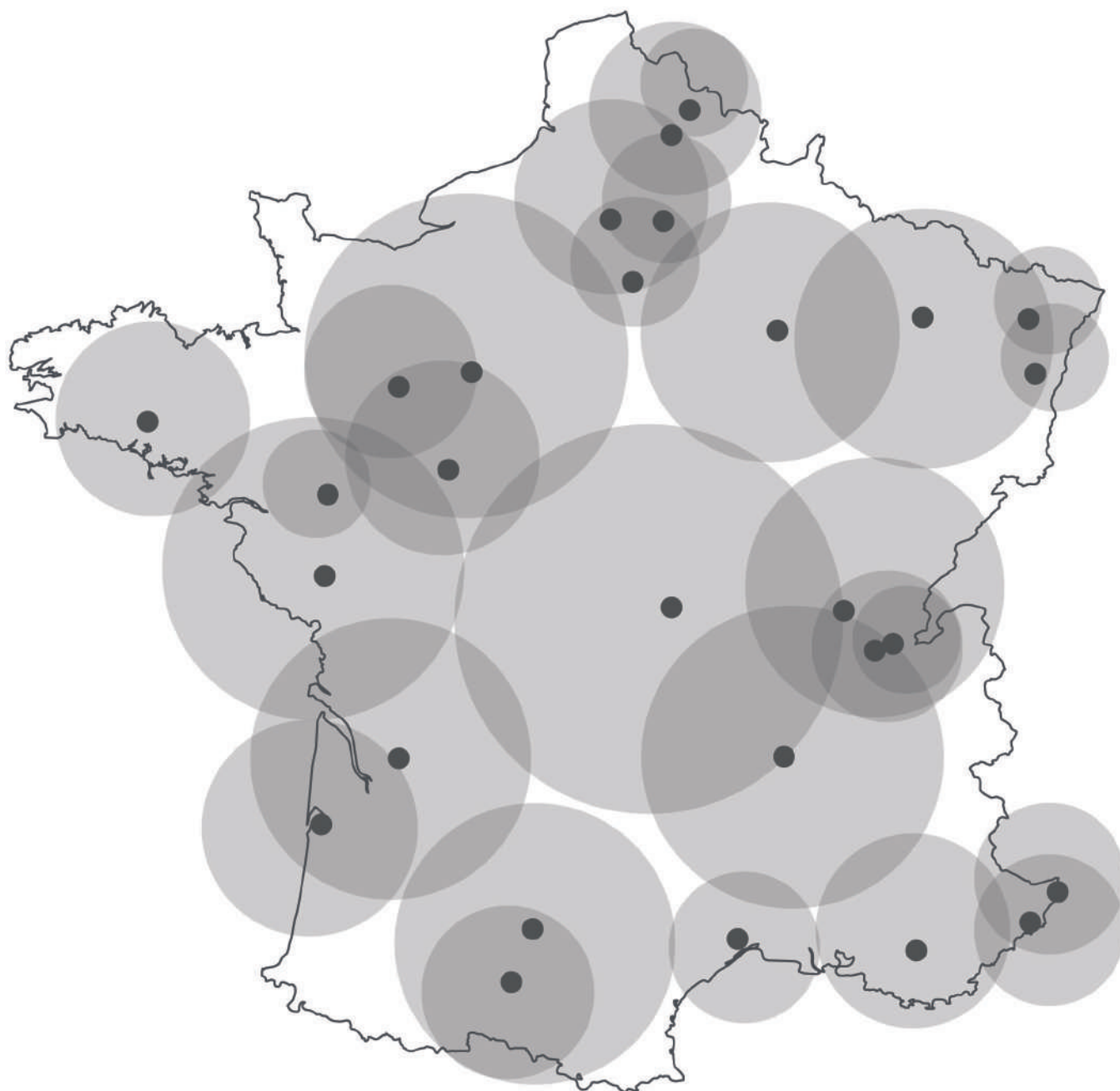
■ Réclamation et demande de retour de matériel



- Nous simplifions vos retours matériels, vous pouvez déposer dans le bureau de poste le plus proche le matériel à reprendre, un geste simple et à un coût unique.
- Une cellule dédiée à la satisfaction clients vous apporte une solution rapide et adaptée en cas de produits endommagés ou colis manquants.

OÙ NOUS TROUVER EN FRANCE ?

■ Un réseau d'experts partout en France



Fort d'une expérience de presque 10 ans, France Air propose plusieurs prestations de services. Un large choix allant de la mise en service de nos centrales de traitement d'air à la pose des plafonds de cuisine ou encore de blocs opératoires.

Nous intervenons également sur des produits hors garantie pour réaliser des audits et des remises en état.

Toutes nos prestations sont réalisées par notre réseau de prestataires agréés prêts à intervenir sur la France entière.

■ Avantages



Flexibilité

Décalage du début de garantie à la date de la prestation (dans la limite de 6 mois après facturation du produit)



Rapidité

Mise en service dans les 10 jours ouvrés à réception de la demande de mise en service complétée et signée



Sérénité

Essai, contrôle et paramétrage de l'installation par un technicien agréé France Air



Sécurité

Assurance d'un fonctionnement de nos produits dans des conditions optimales

■ Garantie



Garantie **STANDARD**
Garantie 24 mois pièces

Garantie **CONFORT**
Garantie 24 mois pièces/
main d'oeuvre

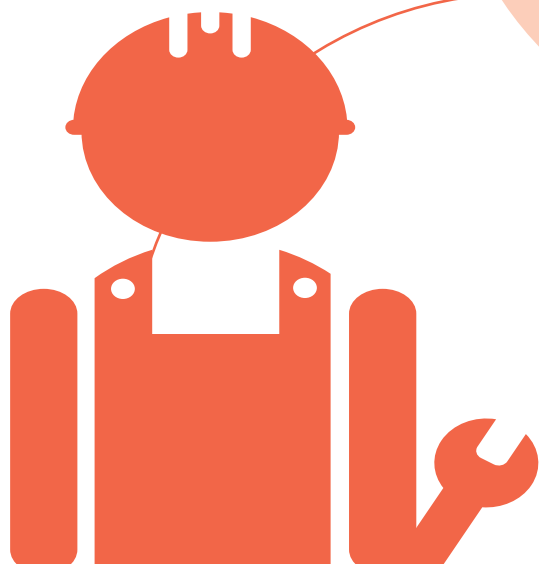


■ Réseau de prestataires

Plus de **40** stations techniques agréées réparties sur toute la France métropolitaine.

- Formations théoriques et pratiques sur les produits
- Expertise en régulation
- Plus de 15 prestataires avec une formation spécifiques en GTC





MISE EN SERVICE

**MISE EN SERVICE****CENTRALES SIMPLE ET DOUBLE FLUX RÉGULÉES****■ Nature de la prestation :** Optionnelle**■ Descriptif de la prestation****▷ Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :**

- Niveau, accessibilité, dégagement conforme aux préconisations.
- Accessoires pour montage extérieur et protection.
- Sens des flux d'air conforme à la documentation.
- Évacuation des condensats avec siphon pour les échangeurs à plaques, les batteries à détente directe et change over.

▷ Vérification des circuits électriques :

- Ligne d'alimentation électrique, tension du réseau, puissance et protection de la ligne, mise à la terre, conforme à la documentation technique.
- Raccordement électrique conforme au schéma.
- Raccordement des sondes.
- Sens de rotation du ou des ventilateurs.
- Raccordement de la commande et du maître esclave lorsque cela est nécessaire.

▷ Mise en fonctionnement de l'appareil :

- Assurer le paramétrage de la régulation : réglage de l'heure, enregistrement des programmes (tranche horaire, vitesse de ventilation, température de consigne ...).
- Vérification des organes régulés.
- Mesure de l'intensité absorbée des moteurs, des batteries électriques et des accessoires.
- Vérification du bon fonctionnement de la CTA et de l'absence des défauts.

■ Code, tarification & durée de la prestation

TYPE	GARANTIE STANDARD		GARANTIE CONFORT		DURÉE
	CODE	PRIX HT	CODE	PRIX HT	
Mise en service 1 unité	MESKM 1 SDF	557 €	MESKM 1 SDF GT	767 €	3h
Mise en service 2 unités	MESKM 2 SDF	725 €	MESKM 2 SDF GT	1 145 €	5h
Mise en service 3 unités	MESKM 3 SDF	893 €	MESKM 3 SDF GT	1 523 €	7h
Mise en service 4 unités	MESKM 4 SDF	1 071 €	MESKM 4 SDF GT	1 911 €	9h
Mise en service 1 unité SF ME*	MESKM 1 SFME	620 €	MESKM 1 SFME GT	777 €	3,5h
Mise en service 2 unités SF ME*	MESKM 2 SFME	788 €	MESKM 2 SFME GT	1 103 €	6h

- **Garantie STANDARD :** Garantie 24 mois pièces.
- **Garantie CONFORT :** Garantie 24 mois pièces et main d'oeuvre.

* : Mise en service unité simple Flux Maître Esclave.

**Produits concernés**

MESKM SDF : PowerPlay, Power Box , Plate Box 95, Power Box Up, Power Box C4, Power Box Ready, Silent School, Power Play Max 90, Power Play Max 95,

Power Play Max 2, Temperys ECM, Novatys ECM Neo, Modulys Flat, Modulys Play et Small Box.

MESKM ME* : Temperys ECM et Novatys ECM Neo.

▷ Explication du fonctionnement de la machine et de sa régulation en fin d'intervention :**■ ASSISTANCE GTC :**

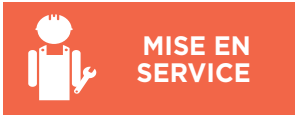
- Forfait jusqu'à 4 appareils à adresser simultanément.
- Branchement du module GTC.
- Mise en place de l'adresse esclave ou de l'IP et de la configuration MODBUS.
- Vérification de la communication.
- Explication des tables de données.

▷ Remarque :

- La présence du superviseur GTC est OBLIGATOIRE le jour de l'intervention.

■ Documents associés

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention



MISE EN SERVICE

CENTRALES SIMPLE ET DOUBLE FLUX RÉGULÉES

DEMANDE DE MISE EN SERVICE – CENTRALE SIMPLE OU DOUBLE FLUX REGULÉE

A envoyer par mail à sav@france-air.com, **minimum 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.**
Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.



COORDONNEES INSTALLATEUR

Société : Compte Client :

Contact : N° portable :

Mail :

COORDONNEES CHANTIER

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Contact sur site : tel :

N° Commandes de vente/devis France Air, produits et prestation :

Dates souhaitées (délai minimum de 10 jours ouvrés) :

Maître-esclave Oui Non

Assistance GTC (prestation complémentaire) : Oui Non

Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter
 Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre hotline technique : **N° Indigo 0 820 820 626**

Zone réservée à France Air

Référence Produit	CTA 1	CTA 2	CTA 3	CTA 4
Désignation	-	-	-	-
Code produit	-	-	-	-
Température de consigne / sonde utilisée	°C -	°C -	°C -	°C -
CAV (débit constant) / débit souhaité	<input type="checkbox"/>M3/h	<input type="checkbox"/> M3/h	<input type="checkbox"/> M3/h	<input type="checkbox"/> M3/h
VAV (Pression constante)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DCV (Préciser sonde utilisée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres à préciser:

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A cocher) **

- Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 2)
- L'installation peut fournir sa puissance électrique et calorifique, le réseau EDF est opérationnel
- SoCLE éventuel et implantation du récupérateur, percements, scelllements
- Moyens d'accès au récupérateur
- Raccordement des circuits électriques, de la télécommande et des sondes
- Raccordements des réseaux de gaine dans le respect des flux internes
- Raccordement des condensats avec syphon pour échangeur à plaque, batterie DX ou CO

Uniquement pour la GTC :

- Mise en place du BUS de communication, gestion et création du programme de l'automate
- Validation des tables de correspondance entre le récupérateur et la GTC

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en service des produits France Air

Dans le cadre d'une prestation de mise en service, la 1ère mise sous tension produit devra être effectuée uniquement par l'intervenant France Air. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera appliquée en cas de pièce endommagée avant expertise.

Dans l'hypothèse où la prestation de mise en service ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation, d'une installation non terminée ou d'une annulation tardive (inférieur à 48h ouvré), un montant forfaitaire de 400€ vous sera facturé.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparés par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

*PDF à remplir directement sur Adobe Acrobat Reader

Signature et cachet de l'installateur (OBLIGATOIRE) :

IMP 373 IND K

** : Liste non exhaustive. Consultez le document de demande de mise en service pour connaître tous les travaux à la charge de l'installateur.

**MISE EN SERVICE****GROUPES DÉTENTE DIRECTE ASSOCIÉS AUX POWERPLAY****■ Nature de la prestation : Obligatoire****■ Descriptif de la prestation****▷ Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :**

- Niveau, accessibilité et conformité du dégagement.
- Accessoires pour montage extérieur.
- Sens des flux d'air conforme à la documentation.

▷ Vérification des circuits électriques :

- Ligne d'alimentation électrique conforme à la documentation.
- Raccordement électrique conforme au schéma.
- Sens de rotation des ventilateurs.
- Raccordement de la commande.
- Contrôle des serrages.
- Vérification des câblages.
- Adressage de ou des unités(s).

▷ Vérification frigorifique :

Pour modèles PACi (U-50P à U-200P) :

- Tirage au vide.
- Test d'épreuve.
- Contrôle d'étanchéité en vue d'établir un certificat d'étanchéité de l'installation.

Pour modèle ECOi (U-10ME à U-20ME) :

- Vérification au vide avec un vacuomètre.
- Test d'épreuve.
- Contrôle d'étanchéité de l'installation.

▷ Mise en service de l'appareil :

- Paramétrage des régulations : réglage de l'heure et enregistrement des programmes.
- Paramétrage de la télécommande.
- Vérification des organes régulés : batteries et ventilateurs.
- Mesure de l'intensité absorbée de l'alimentation générale selon le fonctionnement.

**Produits concernés**

PowerPlay et groupe à condensation.

▷ Explication du fonctionnement de la machine et de sa régulation en fin d'intervention.**■ ASSISTANCE GTC :**

- Forfait jusqu'à 4 appareils à adresser simultanément.
- Branchement du module GTC.
- Mise en place de l'adresse esclave ou de l'IP et de la configuration MODBUS.
- Vérification de la communication.
- Explication des tables de données.

▷ Remarque :

La présence du superviseur GTC est OBLIGATOIRE le jour de l'intervention.

■ Documents associés

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

■ Code, tarification & durée de la prestation

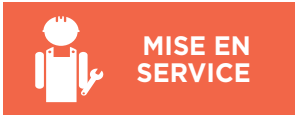
TYPE	GARANTIE STANDARD	
	CODE	PRIX HT
Mise en service 1 unité	MESKM 1 RECGDX 1*	825 €
	MESKM 1 RECGDX 2**	1 100 €
	MESKM 1 RECGDX 3***	1 790 €

* Pour les groupes extérieurs du type Split

** Pour les groupes extérieurs du type VRV

*** Nécessite une installation de deux groupes à détente directe et 2 kits de régulation CTA.

- **Garantie STANDARD :** Garantie 24 mois pièces.
- Prix nets de mise en service incluant les déplacements.
- Les durées d'intervention n'intègrent pas le déplacement. Chaque intervention comprend 30 min d'approche et 30 min de repli.



MISE EN SERVICE

GROUPES DÉTENTE DIRECTE ASSOCIÉS AUX POWERPLAY

DEMANDE DE MISE EN SERVICE – CENTRALE DOUBLE FLUX REGULEE AVEC GROUPE A CONDENSATION

A envoyer par mail à sav@france-air.com, minimum 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.

Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.



COORDONNEES INSTALLATEUR

Société : Compte Client :

Contact : N° portable :

Mail :

COORDONNEES CHANTIER

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Contact sur site : tel :

N° Commandes de vente/devis France Air, produits et prestation :

Dates souhaitées (délai minimum de 10 jours ouvrés) :

Assistance GTC (prestation complémentaire) : Oui Non

Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter

Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre hotline technique : ☎ N° Indigo 0 820 820 626

Zone réservée à France Air

Référence Produit	Système 1	Système 2	Système 3
Désignation
Code produit
Ⓢ Température de consigne°C°C°C
Ⓢ CAV (débit constant) / débit souhaité	<input type="checkbox"/>M3/h	<input type="checkbox"/>M3/h	<input type="checkbox"/>M3/h
Ⓢ VAV (Pression constante)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ⓢ DCV (Préciser sonde utilisée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres à préciser:.....

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A cocher)

- L'ensemble des travaux mentionnés page 2 a été effectué
- L'installation peut fournir sa puissance électrique et calorifique, le réseau EDF est opérationnel
- Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 3)

Uniquement pour la GTC :

- Mise en place du BUS de communication, gestion et création du programme de l'automate
- Validation des tables de correspondance entre le récupérateur et la GTC

*PDF à remplir directement sur Adobe Acrobat Reader

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en service des

Dans le cadre d'une prestation de mise en service, la 1ère mise sous tension produit devra être effectuée uniquement par l'intervenant France Air. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera appliquée en cas de pièce endommagée avant expertise.

Dans l'hypothèse où la prestation de mise en service ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation, d'une installation non terminée ou d'une annulation tardive (inférieur à 48h ouvré), un montant forfaitaire de 400€ vous sera facturé.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparées par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

Signature et cachet de l'installateur (OBLIGATOIRE) :

.....

IMP 472 IND D



MISE EN SERVICE

GROUPES DÉTENTE DIRECTE ASSOCIÉS AUX POWERPLAY

■ Travaux à charge de l'installateur :

▷ Pour le récupérateur :

- Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements.
- Moyens d'accès au récupérateur.
- Raccordement des circuits électriques, de la télécommande et des sondes.
- Raccordements des réseaux de gaine dans le respect des flux internes.
- Raccordement des condensats avec siphon pour échangeur à plaque, batterie DX ou CO.
- Si installation extérieure, mise en place de la toiture « obligatoire » pour les CTA compatibles.

▷ Pour le groupe à condensation ECOi :

- Respect du diamètre des tubes de liaisons et des raccords frigorifiques utilisés selon préconisations sur schéma frigorifique.
- Respect de la procédure de montage du circuit frigorifique (brasure à l'argent sous azote, test sous pression d'azote à 40 bars 24H minimum).
- Tirage au vide du circuit frigorifique effectué et maintenu durant 24 heures (vannes du groupe extérieur maintenues fermées). Manifolds avec vacuomètre en place et pompe à vide en fonctionnement, pour contrôle du vide, par France Air, avant la charge en R410a (l'intégralité des raccords, soudures, ou autres sertissages doivent être visibles et tracés sur le plan de réalisation).
- Garantie de l'absence de fuite, de bouchon ou d'impureté dans le circuit frigorifique.
- Respect des normes en vigueur pour la sélection des câbles et protections électriques.
- Utilisation d'un câble 2x0,75 mm² minimum, blindé par tresse métallique, pour le bus de communication (par exemple câble ALCATEL LYFLEX2B ou LIYCI).
- Raccordement correct de la ligne de bus de communication et continuité de masses isolées.
- Mise sous tension du groupe extérieur au moins 24 heures avant la mise en service (bus des unités intérieures non raccordé sur le groupe : IMPÉRATIF).
- Mise à disposition d'une bouteille de R410a de 13kg minimum par groupe en cas d'appoint à réaliser lors de la mise en service.
- Faire parvenir le schéma de principe frigorifique avec les longueurs réelles des tuyauteries lignes liquides. (OBLIGATOIRE pour le calcul de l'appoint de charge en R410a).

▷ Pour le groupe à condensation PACi :

- Respect du diamètre des tubes de liaisons et des raccords frigorifiques utilisés selon préconisations sur schéma frigorifique.
- Respect de la procédure de montage du circuit frigorifique (brasure à l'argent sous azote, test sous pressions d'azote à 40 bars 24H minimum)
- Garantie de l'absence de fuite, de bouchon ou d'impureté dans le circuit frigorifique.
- Respect des normes en vigueur pour la sélection des câbles et protections électriques.
- Utilisation d'un câble 2x0,75 mm² minimum, blindé par tresse métallique, pour le bus de communication (par exemple câble ALCATEL LYFLEX2B ou LIYCI).
- Raccordement correct de la ligne de bus de communication et continuité de masses isolées.
- Mise sous tension du groupe extérieur au moins 24 heures avant la mise en service (bus des unités intérieures non raccordé sur le groupe : IMPÉRATIF).
- Mise à disposition d'une bouteille de R32 en cas d'appoint à réaliser lors de la mise en service.
- Faire parvenir le schéma de principe frigorifique avec les longueurs réelles des tuyauteries liquides (OBLIGATOIRE pour le calcul de l'appoint de charge en R32).



MISE EN SERVICE

CENTRALES AVEC PAC INTÉGRÉE

■ Nature de la prestation : Obligatoire

■ Descriptif de la prestation

▷ Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :

- Niveau, accessibilité et dégagement conforme aux préconisations.
- Accessoires pour montage extérieur et protection.
- Isolation des gaines de soufflage et d'extraction.
- Sens des flux d'air conforme à la documentation.
- Évacuation des condensats avec siphon.
- Présence et raccordement d'une batterie de pré / post chauffage (option).

▷ Vérification des circuits électriques :

- Ligne d'alimentation électrique, tension du réseau, puissance et protection de la ligne, mise à la terre, conforme à la documentation technique.
- Raccordement électrique conforme au schéma.
- Raccordement des sondes.
- Sens de rotation du ou des ventilateurs.
- Raccordement de la télécommande déportée.
- Raccordement du report de défaut (Cooler Play, Cooler Box et Power Play Max Thermodynamique).

▷ Mise en fonctionnement de l'appareil :

- Assurer le paramétrage de la régulation : réglage de l'heure, vitesse de ventilation et température de consigne.
- Vérification des organes régulés.
- Mesure de l'intensité absorbée de l'alimentation générale selon le fonctionnement chaud, froid ou ventilation seule.
- Vérification du bon fonctionnement de la CTA et de l'absence des défauts.



Produits concernés

Cooler Play, Cooler Box et Power Play Max Thermodynamique.

▷ Explication du fonctionnement de la machine et de sa régulation en fin d'intervention

■ ASSISTANCE GTC :

- Forfait jusqu'à 4 appareils à adresser simultanément.
- Branchement du module GTC.
- Mise en place de l'adresse esclave ou de l'IP et de la configuration MODBUS.
- Vérification de la communication.
- Explication des tables de données.

▷ Remarque :

- La présence du superviseur GTC est OBLIGATOIRE le jour de l'intervention.

■ Documents associés

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

■ Code, tarification & durée de la prestation

TYPE	GARANTIE STANDARD		GARANTIE CONFORT		DUREE
	CODE	PRIX HT	CODE	PRIX HT	
Mise en service 1 unité	MESKM 1 RECTH	725 €	MESKM 1 RECTHGT	1040 €	4h
Mise en service 2 unités	MESKM 2 RECTH	1040 €	MESKM 2 RECTHGT	1 670 €	7h

- **Garantie STANDARD** : Garantie 24 mois pièces.
- **Garantie CONFORT** : Garantie 24 mois pièces et main d'oeuvre.
- Prix nets de mise en service incluant les déplacements.
- Les durées d'intervention n'intègrent pas le déplacement. Chaque intervention comprend 30 min d'approche et 30 min de repli.

MISE EN SERVICE

CENTRALES AVEC PAC INTÉGRÉE

DEMANDE DE MISE EN SERVICE – CENTRALE DOUBLE FLUX AVEC PAC INTEGREE

A envoyer par mail à sav@france-air.com, minimum 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.

Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.



COORDONNEES INSTALLATEUR

Société : Compte Client :

Contact : N° portable :

Mail :

N° Commandes de vente/devis France Air, produits et prestation :

Dates souhaitées (délai minimum de 10 jours ouvrés) :

Assistance GTC (prestation complémentaire) : Oui Non

COORDONNEES CHANTIER

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Contact sur site :tel :

Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre hotline technique : ☎ N° Indigo 10 820 820 626

Zone réservée à France Air

Référence Produit	CTA 1	CTA 2
Désignation	-	-
Code produit	-	-
Ⓢ Température de consigne / sonde utilisée°C -°C -
Ⓢ CAV* (débit constant) / débit souhaité	<input type="checkbox"/>M3/h	<input type="checkbox"/>M3/h
Ⓢ VAV (Pression constante)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ⓢ DCV (Préciser sonde utilisée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Mode conseillé pour ce type de CTA

Autres à préciser:

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A cocher)

- Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 2)
- L'installation peut fournir sa puissance électrique et calorifique, le réseau EDF est opérationnel
- Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements
- Moyens d'accès au récupérateur
- Raccordement des circuits électriques, de la télécommande et des sondes
- Raccordements des réseaux de gaine dans le respect des flux internes
- Raccordement des condensats avec siphon pour échangeur à plaque, batterie DX ou CO
- Si installation extérieure, mise en place de la toiture « obligatoire » pour les CTA compatibles

Uniquement pour la GTC :

- Mise en place du BUS de communication, gestion et création du programme de l'automate
- Validation des tables de correspondance entre le récupérateur et la GTC

*PDF à remplir directement sur Adobe Acrobat Reader

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en service des produits France Air

Dans le cadre d'une prestation de mise en service, la 1ère mise sous tension produit devra être effectuée uniquement par l'intervenant France Air. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera appliquée en cas de pièce endommagée avant expertise.

Dans l'hypothèse où la prestation de mise en service ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation, d'une installation non terminée ou d'une annulation tardive (inférieure à 48h ouvré), un montant forfaitaire de 400€ vous sera facturé.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparées par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

Signature et cachet de l'installateur (OBLIGATOIRE) :

IMP 410 IND E

■ Travaux à la charge de l'installateur

- Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements.
- Moyens d'accès au récupérateur.
- Raccordements des circuits électriques, de la télécommande et des sondes.
- Raccordement des réseaux de gaine dans le respect des flux internes.
- Raccordements des condensats avec siphon.
- Si installation extérieure, mise en place de la toiture « obligatoire » pour les CTA compatibles.
- Raccordement de la télécommande déportée (option).

**MISE EN SERVICE****CENTRALES DOUBLE FLUX AVEC RAFFRAÎCHISSEMENT ADIABATIQUE****■ Nature de la prestation : Obligatoire****■ Descriptif de la prestation****▷ Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :**

- Niveau, accessibilité, dégagement conforme aux préconisations.
- Accessoires pour montage extérieur et protection.
- Sens des flux d'air conforme à la documentation.
- Évacuation des condensats avec siphon pour les échangeurs à plaques, les batteries à détente directe et change-over.

▷ Vérification des circuits électriques :

- Ligne d'alimentation électrique, tension du réseau, puissance et protection de la ligne, mise à la terre, conforme à la documentation technique.
- Raccordement électrique conforme au schéma.
- Raccordement des sondes.
- Sens de rotation du ou des ventilateurs.
- Raccordement de la commande et du maître-esclave lorsque cela est nécessaire.

▷ Mise en fonctionnement de l'appareil :

- Assurer le paramétrage de la régulation : réglage de l'heure, enregistrement des programmes (tranche horaire, vitesse de ventilation et température de consigne...).
- Vérification du remplissage du bac sur le module adiabatique.
- Test de pulvérisation sur le média.
- Vérification des organes régulés.
- Mesure de l'intensité absorbée des moteurs, des batteries électriques et des accessoires.
- Vérification du bon fonctionnement de la CTA et de l'absence des défauts.

**Produits concernés**

Fresh'Up.

- Vérification du remplissage du bac sur le module adiabatique.
- Test de pulvérisation sur le média.
- Explication du fonctionnement de la machine et de sa régulation en fin d'intervention.

■ ASSISTANCE GTC :

- Forfait jusqu'à 4 appareils à adresser simultanément.
- Branchement du module GTC.
- Mise en place de l'adresse esclave ou de l'IP et de la configuration MODBUS.
- Vérification de la communication.
- Explication des tables de données.

▷ Remarque :

- La présence du superviseur GTC est OBLIGATOIRE le jour de l'intervention.

■ Documents associés

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

■ Code, tarification & durée de la prestation

TYPE	GARANTIE STANDARD		GARANTIE CONFORT		DUREE
	CODE	PRIX HT	CODE	PRIX HT	
Mise en service 1 unité	MESKM 1 FRESH	704 €	MESKM 1 FRESHGT	914 €	3,5h
Mise en service 2 unités	MESKM 2 FRESH	914 €	MESKM 2 FRESHGT	1 124 €	6h
Mise en service 3 unités	MESKM 3 FRESH	1 124 €	MESKM 3 FRESHGT	1 334 €	8,5h

- **Garantie STANDARD :** Garantie 24 mois pièces.
- **Garantie CONFORT :** Garantie 24 mois pièces et main d'oeuvre.
- Prix nets de mise en service incluant les déplacements.
- Les durées d'intervention n'intègrent pas le déplacement. Chaque intervention comprend 30 min d'approche et 30 min de repli.

MISE EN SERVICE

CENTRALES DOUBLE FLUX AVEC RAFFRAÎCHISSEMENT ADIABATIQUE INTÉGRÉ

DEMANDE DE MISE EN SERVICE – CENTRALE SIMPLE OU DOUBLE FLUX REGULEE

A envoyer par mail à sav@france-air.com, minimum 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.
Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.



COORDONNEES INSTALLATEUR	
Société :	Compte Client :
Contact :	N° portable :
Mail :	

COORDONNEES CHANTIER	
Nom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Contact sur site :	tcl :

N° Commandes de vente/devis France Air, produits et prestation :

Dates souhaitées (délai minimum de 10 jours ouvrés) :

Maître-esclave Oui Non

Assistance GTC (prestation complémentaire) : Oui Non

Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter
 Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre hotline technique : **N° Indigo 0 820 820 626**

Zone réservée à France Air

Référence Produit	CTA 1	CTA 2	CTA 3	CTA 4
Désignation	-	-	-	-
Code produit	-	-	-	-
Température de consigne / sonde utilisée	°C -	°C -	°C -	°C -
CAV (débit constant) / débit souhaité	<input type="checkbox"/>M3/h	<input type="checkbox"/> M3/h	<input type="checkbox"/> M3/h	<input type="checkbox"/> M3/h
VAV (Pression constante)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DCV (Préciser sonde utilisée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres à préciser:.....

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A cocher)	
• Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 2)	<input type="checkbox"/>
• L'installation peut fournir sa puissance électrique et calorifique, le réseau EDF est opérationnel	<input type="checkbox"/>
• Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements	<input type="checkbox"/>
• Moyens d'accès au récupérateur	<input type="checkbox"/>
• Raccordement des circuits électriques, de la télécommande et des sondes	<input type="checkbox"/>
• Raccordements des réseaux de gaine dans le respect des flux internes	<input type="checkbox"/>
• Raccordement des condensats avec syphon pour échangeur à plaque, batterie DX ou CO	<input type="checkbox"/>
Uniquement pour la GTC :	
• Mise en place du BUS de communication, gestion et création du programme de l'automate	<input type="checkbox"/>
• Validation des tables de correspondance entre le récupérateur et la GTC	<input type="checkbox"/>

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en service des produits France Air

Dans le cadre d'une prestation de mise en service, la 1ère mise sous tension produit devra être effectuée uniquement par l'intervenant France Air. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera appliquée en cas de pièce endommagée avant expertise.

Dans l'hypothèse où la prestation de mise en service ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation, d'une installation non terminée ou d'une annulation tardive (inférieure à 48h ouvré), un montant forfaitaire de 400€ vous sera facturé.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparées par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

*PDF à remplir directement sur Adobe Acrobat Reader

Signature et cachet de l'installateur (OBLIGATOIRE) :

IMP 373 IND K

■ Travaux à la charge de l'installateur

- Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements.
- Moyens d'accès au récupérateur.
- Raccordement des circuits électriques, de la télécommande et des sondes.
- Raccordement des réseaux de gaine dans le respect des flux internes.
- Raccordement des condensats avec syphon pour échangeur à plaque, batterie à détente directe (DX) ou change-over (CO).
- Raccordement hydraulique du module adiabatique + vidange.
- Si installation extérieure, mise en place de la toiture « obligatoire » pour les CTA compatibles.

**MISE EN SERVICE****SOLUTION DE VENTILATION EN CUISINE****■ Nature de la prestation : Optionnelle****■ Descriptif de la prestation**

(Les opérations décrites ci-dessous concernent les ventilateurs soufflage/reprise - fonctionnement en maître/esclave).

▷ Vérification de l'installation générale :

- Distance, accessibilité, implantation au sol.

▷ Vérification de l'installation électrique :

- Alimentation générale des appareils.

▷ Vérification du câblage des appareils

- Câblage de l'alimentation des différents organes (puissance et commande) : Extracteurs, insufflateurs, et point de commande.

▷ Configuration de la régulation et paramétrage des consignes (insufflateur et point de commande)

- Réglage des modes de fonctionnement (point de commande) :
 - Report défaut sur relais
 - Formation du client final
- Réglage des modes de fonctionnement de la centrale (insufflateur)
 - Débits, pressions, températures
 - Réglage de la planification hebdomadaire
 - Report défaut sur relais
 - Formation du client final sur la machine et la régulation
- Test des différents éléments de l'insufflateur
 - Vérification des intensités (moteur, batteries électriques, accessoires)
 - Batteries (électrique, eau chaude, DX et Change over)
 - Défauts
 - Paramétrage de la télécommande

■ Code, tarification & durée de la prestation

TYPE	DETAIL DE LA PRESTATION	GARANTIE STANDARD		DUREE
		CODE	PRIX HT	
MISE EN SERVICE 2 CAISSONS	Mise en service de 2 caissons (1 extracteur et 1 insufflateur) et d'une unité de commande	MESKM VCUISIN 1	662 €	4h
MISE EN SERVICE 4 CAISSONS	Mise en service de 4 caissons (1 extracteur et 1 insufflateur) et de 2 unités de commande	MESKM VCUISIN 2	872 €	6h
MISE EN SERVICE 6 CAISSONS	Mise en service de 6 caissons (3 extracteurs maximum) et d'une unité de commande Multi	MESKM VCUISIN 3	1 082 €	8h

- **Garantie STANDARD :** Garantie 24 mois pièces.

**Produits concernés**

Extracteurs : Defumair, Simoun, Primero, Defumair EC, Simoun F400 ECM, Modulys, Hottes de cuisine

Insufflateurs : Novatys ECM, Temperys ECM, Modulys Flat, Modulys Play, Modulys ECM, Priméro

Boîtier de commande : Soft Drive, Senseo Drive, Cuisinys Var, Cuisinys Var Solo, Cuisinys ECM, Cuisinys Multi ECM, Kwixo, Kwixo ECM, Kwixo Multi ECM

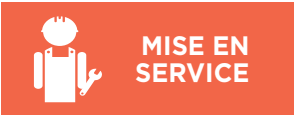
■ Travaux à la charge de l'installateur

- Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements.
- Moyens d'accès aux différents produits.
- Raccordement des circuits électriques, de la télécommande et des sondes (pour les insufflateurs équipées d'une régulation Oxéo® Touch² et Oxéo® Max).
- Raccordement des réseaux de gaine dans le respect des flux internes.
- Raccordement des condensats avec syphon pour batterie DX ou CO .
- Si installation extérieure, mise en place de la toiture « obligatoire » pour les CTA et caissons compatibles.

■ Documents associés

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

- Prix nets de mise en service incluant les déplacements.
- Les durées d'intervention n'intègrent pas le déplacement. Chaque intervention comprend 30 min d'approche et 30 min de repli.



MISE EN SERVICE

PRODUITS POUR LA RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE EN CUISINE ET INDUSTRIE

DEMANDE DE MISE EN SERVICE – VENTILATION EN CUISINE

A envoyer par mail à sav@france-air.com, minimum 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.

Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.



COORDONNEES INSTALLATEUR	
Société :	Compte Client :
Contact :	N° portable :
Mail :	

COORDONNEES CHANTIER	
Nom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Contact sur site :	tel :

N° Commandes de vente/devis France Air, produits et prestation :

Dates souhaitées (délai minimum de 10 jours ouvrés) :

Assistance GTC (prestation complémentaire) : Oui Non

Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre hotline technique [N° Indigo 0 820 820 626](tel:0820820626)

Référence Produit	Système 1	Système 2	Système 3
-Unité de commande	-	-	-
-Extracteur/hotte	-	-	-
-Insufflateur	-	-	-
Température de consigne/sonde utilisée°C°C°C
Fonctionnement souhaité de l'insufflateur	CAV <input type="checkbox"/> VAV <input type="checkbox"/> DCV <input type="checkbox"/>	CAV <input type="checkbox"/> VAV <input type="checkbox"/> DCV <input type="checkbox"/>	CAV <input type="checkbox"/> VAV <input type="checkbox"/> DCV <input type="checkbox"/>

Autres à préciser:

Nous transmettre le schéma de principe de l'installation

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A cocher)	
L'ensemble des travaux mentionnés page 2 a été effectué	<input type="checkbox"/>
Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 2)	<input type="checkbox"/>
L'installation peut fournir sa puissance électrique et calorifique, le réseau EDF est opérationnel	<input type="checkbox"/>

*PDF à remplir directement sur Adobe Acrobat Reader

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en service des produits France Air

Dans le cadre d'une prestation de mise en service, la 1ère mise sous tension produit devra être effectuée uniquement par l'intervenant France Air. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera appliquée en cas de pièce endommagée avant expertise.

Dans l'hypothèse où la prestation de mise en service ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation, d'une installation non terminée ou d'une annulation tardive (inférieur à 48h ouvré), un montant forfaitaire de 400€ vous sera facturé.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparées par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

Signature et cachet de l'installateur (OBLIGATOIRE) :

IMP 478 IND C

Assistance GTC

- Forfait jusqu'à 4 appareils à adresser simultanément.
- Branchement du module GTC.
- Mise en place de l'adresse esclave.
- Vérification de la communication.
- Explication des tables de données.

Remarque :

- La présence du superviseur GTC est OBLIGATOIRE le jour de l'intervention.



MISE EN SERVICE

PRODUITS POUR LA RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE EN CUISINE ET INDUSTRIE

■ Nature de la prestation : Obligatoire

■ Descriptif de la prestation

▷ Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :

- Niveau, accessibilité, dégagement conforme aux préconisations.
- Sens des flux d'air conforme à la documentation
- Isolation des gaines.
- Présence d'une batterie autorégulée de pré/post chauffage.

▷ Vérification des circuits électriques :

- Ligne d'alimentation électrique, tension du réseau, puissance et protection de la ligne, mise à la terre, conforme à la documentation technique.
- Raccordement électrique conforme au schéma.
- Raccordement des sondes.
- Raccordement du report des défauts.

▷ Mise en fonctionnement de l'appareil :

- Assurer le paramétrage de la régulation : réglage de l'heure, sélection des défauts à renvoyer, enregistrement des programmes (cycles de lavage et température de consigne).
- Vérification des organes régulés : Fonctionnement du by-pass en modifiant les températures de consignes.
- Test d'un cycle de lavage.
- Mesure de l'intensité absorbée.



Produits concernés

Actinys, Koox2 et Centaure.

■ Travaux à la charge de l'installateur

- Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements.
- Moyens d'accès au récupérateur.
- Raccordement des circuits électriques et des sondes.
- Raccordements des réseaux de gaine dans le respect des flux internes.
- Raccordement des condensats avec siphon.
- Renvoi des défauts auprès des utilisateurs par relais d'alarme, boîtier déporté ou GTC.
- Isolation des gaines.
- Mise en route des écoulements externes à l'appareil.

■ Documents associés

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

■ Code, tarification & durée de la prestation

TYPE	GARANTIE STANDARD		DUREE
	CODE	PRIX HT	
Mise en service 1 unité	MESKM 1 RCUISIN *	557 €	3h
Mise en service 2 unités	MESKM 2 RCUISIN	725 €	5h
Mise en service 3 unités	MESKM 3 RCUISIN	893 €	7h

- * La MESKM 1 RCUISIN s'applique sur des modules Actinys de longueur ne dépassant pas les 3 m. Pour une longueur > 3m, prendre le code MESKM 2

- **Garantie STANDARD** : Garantie 24 mois pièces.
- Prix nets de mise en service incluant les déplacements.
- Les durées d'intervention n'intègrent pas le déplacement. Chaque intervention comprend 30 min d'approche et 30 min de repli.

MISE EN SERVICE

PRODUITS POUR LA RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE EN CUISINE ET INDUSTRIE

DEMANDE DE MISE EN SERVICE – KOOX / ACTINYS / CENTAURE

A envoyer par mail à sav@france-air.com, minimum 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.

Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.



COORDONNEES INSTALLATEUR	
Société :	Compte Client :
Contact :	N° portable :
Mail :	

N° Commandes de vente/devis France Air, produits et prestation :

Dates souhaitées (délai minimum de 10 jours ouvrés) :

Assistance GTC (prestation complémentaire) : Oui Non

Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre hotline technique : ☎ N° Indigo 0 820 820 626

COORDONNEES CHANTIER	
Nom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Contact sur site :tel :	

Zone réservée à France Air

Référence Produit	CTA 1		CTA 2		CTA 3	
Désignation	-	-	-	-	-	-
Code produit	-	-	-	-	-	-
Ⓢ Température de consigne°C	°C	°C	
Ⓢ Horaire des cycles de lavage	Cycle 1 :	Cycles 2 :	Cycle 1 :	Cycles 2 :	Cycle 1 :	Cycles 2 :

Autres à préciser:

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A cocher)	
• Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 2)	<input type="checkbox"/>
• L'installation peut fournir sa puissance électrique et calorifique, le réseau EDF est opérationnel	<input type="checkbox"/>
• Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements	<input type="checkbox"/>
• Moyens d'accès au récupérateur	<input type="checkbox"/>
• Raccordement des circuits électriques et des sondes	<input type="checkbox"/>
• Raccordements des réseaux de gaine dans le respect des flux internes / isolation des gaines	<input type="checkbox"/>
• Renvoi des défauts, auprès des utilisateurs par relais d'alarme, boîtier déporté ou GTC (optionnel pour l'Actinys).	<input type="checkbox"/>
• Raccordement des écoulements	<input type="checkbox"/>
• Mise en route des ventilateurs externes aux appareils	<input type="checkbox"/>
Uniquement pour la GTC :	
• Mise en place du BUS de communication, gestion et création du programme de l'automate	<input type="checkbox"/>
• Validation des tables de correspondance entre le récupérateur et la GTC	<input type="checkbox"/>

*PDF à remplir directement sur Adobe Acrobat Reader

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en service des produits France Air

Dans le cadre d'une prestation de mise en service, la 1ère mise sous tension produit devra être effectuée uniquement par l'intervenant France Air. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera appliquée en cas de pièce endommagée avant expertise.

Dans l'hypothèse où la prestation de mise en service ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation, d'une installation non terminée ou d'une annulation tardive (inférieur à 48h ouvré), un montant forfaitaire de 400€ vous sera facturé.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparées par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

Signature et cachet de l'installateur (OBLIGATOIRE) :

IMP 395 IND G

■ Travaux à la charge de l'installateur

- Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements.
- Moyens d'accès au récupérateur.
- Raccordement des circuits électriques, des sondes.
- Raccordement des réseaux de gaine dans le respect des flux internes.
- Raccordement des condensats avec syphon.
- Renvoi des défauts auprès des utilisateurs par relais d'alarme, boîtier déporté ou GTC.
- Isolation des gaines.
- Mise en route des écoulements externes à l'appareil.



MISE EN SERVICE

SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR VECTEUR AIR

■ Nature de la prestation : Optionnelle

■ Descriptif de la prestation

▷ Vérification de l'installation générale :

- Implantation de l'appareil (Niveau, montage, accessibilité, étanchéité).
- Raccordement aéraulique.
- Raccordement hydraulique et sens de raccordement (respect départ/retour).
- Absence de fuite et purge dans la batterie de l'UTA.
- Écoulement des condensats (Si applicable).
- Présence du filtre UTA et vérification de son état.

▷ Vérification de l'installation électrique :

- Vérification raccordement électriques (puissance, commande).
- Vérification de l'adéquation du câblage de la régulation avec la typologie de l'appartement.

▷ Paramétrage du régulateur Vecteur Air :

- Paramétrage nombre de pièces, mode, fonctionnement etc...).
- Appairage des thermostats avec la régulation.
- Vérification de la bonne affectation des volets.
- Réglage du poids des volets selon la typologie de l'appartement.
- Vérification des consignes de chaque pièce.
- Visualisation des consignes et/ou affichage de la température.



Produits concernés

Yzentis, Yzentis Pure.

▷ Vérifications aérauliques :

- Fonctionnement des volets d'air.
- Vérification de la bonne orientation des déflecteurs des diffuseurs.
- Diffusion et reprise d'air dans toutes les pièces.

■ Documents associés

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

■ Code, tarification & durée de la prestation

- Nous consulter.

**MISE EN SERVICE****SYSTÈME DE CHAUFFAGE PAR VECTEUR AIR****DEMANDE DE MISE EN ROUTE – VECTEUR AIR**France Air
Les Architectes de l'AirA renseigner par l'installateur au moins **10 jours ouvrés avant la date souhaitée.**A envoyer au SAV par FAX au **04 78 55 86 58** ou par mail à **sav@france-air.com** (uniquement la page 1).**Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.**

Nom de l'installateur : Compte client :

Personne à contacter : Mail : Port. :

Commandes de vente France Air, produits et prestation :

Chantier :

Adresse :

CP : Ville :

Personne sur site : Mail : Port. :

Produits :


Nombre de logements :

Dates souhaitées (délai minimum de 10 jours ouvrés) :

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (RAPPEL)

- Installation du système complet.
- Raccordement de la régulation, de la télécommande centralisée et des thermostats de chaque pièce y compris sertissage des câbles RJ45 (sauf sondes radio).
- Raccordements des réseaux de gaine.
- Raccordement du réseau hydraulique et mise à l'épreuve de l'installation en pression nominale.
- Installation, raccordement et mise en service préalable de la chaudière individuelle ou collective (Sauf si mise en service simultanée par prestataire).
- Accès libre au système (accès appartements, accès aux différents composants du système...)

Zone réservée France Air

*Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter.**Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre hotline technique :  N° Indigo 0 820 820 626***VERIFICATIONS PREALABLES OBLIGATOIRES A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A COCHER)**

- L'ensemble des travaux mentionnés ci-dessus a été effectué.
- L'installation peut fournir sa puissance électrique et calorifique, le réseau EDF/GAZ/EAU est opérationnel.
- Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 2).
- La qualité de l'eau du circuit de chauffage a été contrôlée et répond aux exigences de la notice de la chaudière. (Nota : Pour préserver l'installation et lui conserver son rendement, il est nécessaire de prévoir un produit inhibiteur de corrosion et d'entartrage)

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en route des produits France Air.

Dans l'hypothèse où la prestation de mise en route ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation ou d'une installation non terminée, elle sera facturée à titre de pénalité.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparées par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

Signature et cachet de l'installateur (OBLIGATOIRE) :



MISE EN SERVICE

POMPES À CHALEUR À ABSORPTION

■ Nature de la prestation : Obligatoire

■ Descriptif de la prestation

▷ Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :

- Niveau / planéité, accessibilité, dégagements.
- Évacuation des condensats et des fumées.

▷ Vérification de la mise en service du circuit hydraulique :

- Sens de circulation d'eau, adéquation des pertes de charge réseau.
- Puissance et intensité absorbée du circulateur hydraulique.
- Présence d'un filtre à l'entrée hydraulique du groupe, soupape, protection antigel et température de congélation.

▷ Vérification du circuit gaz :

- Type de gaz, tuyauterie, analyse des fumées.

▷ Vérification des circuits électriques :

- Ligne d'alimentation électrique (tension du réseau, puissance et protection de la ligne, mise à la terre).
- Branchements des organes de sécurité, de la régulation.
- Sens de rotation du circulateur hydraulique.

▷ Mesure du point de fonctionnement de la PAC à absorption :

- Températures d'entrée et de sortie d'eau du groupe.
- Différentiel de température sur le condensateur et l'évaporateur.
- Pression de gaz statique et dynamique.
- Réglage des paramètres de la régulation.

■ Code, tarification & durée de la prestation

- Nous consulter.



Produits concernés

Xinoé.

■ Travaux à la charge de l'installateur

- Supportage et socle éventuels, implantation produit, percements, scellements.
- Moyens d'accès au produit.
- Raccordements des circuits électriques et du régulateur.
- Raccordement des réseaux hydrauliques.
- Raccordements des condensats avec siphon.

■ Documents associés

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.



MISE EN SERVICE

ARMOIRES DE CLIMATISATION DE PRÉCISION

■ **Nature de la prestation :** Optionnelle■ **Descriptif de la prestation**▷ **Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :**

- Niveau, accessibilité, dégagement.
- Aération de la batterie extérieure.

▷ **Vérification de la mise en service du circuit d'eau :**

- Sens de circulation d'eau, adéquation des pertes de charge réseau.
- Puissance et intensité absorbée de la pompe.
- Présence d'un filtre à l'entrée d'eau de l'évaporateur (fonction GEG), protection antigel.

▷ **Vérification des circuits électriques :**

- Ligne d'alimentation électrique.
- Branchements des organes de sécurité, de la régulation.
- Sens de rotation du ou des ventilateurs.

▷ **Mesure du point de fonctionnement du climatiseur :**

- Température de soufflage sur l'unité intérieure.
- Delta T sur le condenseur.
- Mesure d'intensité au compresseur.
- BP – HP.
- Fonctionnement de la pompe de relevage des condensats.
- Valeur de charge supplémentaire (quand longueur des liaisons importante).



Produits concernés

Traviata

■ **Travaux à la charge de l'installateur**

- Supportage et socle éventuels, implantation produit, percements, scellements.
- Moyens d'accès au produit.
- Raccordements des circuits électriques et de la télécommande.
- Raccordements des condensats avec siphon

■ **Documents associés**

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

■ **Code, tarification & durée de la prestation**

TYPE	GARANTIE STANDARD		DUREE
	CODE	PRIX HT	
Mise en service 1 unité	MESKM 1TRAVIATA	578€	3h
Mise en service 2 unités	MESKM 2TRAVIATA	945€	5h
Mise en service 3 unités	MESKM 3TRAVIATA	1323€	7h
Mise en service 1 batterie DX	MES TRAVIATA DX1	554€	?
Mise en service 2 batteries DX	MES TRAVIATA DX2	998€	?

- **Garantie STANDARD :** Garantie 24 mois pièces.
- Prix net de mise en route pour tout client basé à moins de 25 km (soit 50 km A/R) de l'agence France Air la plus proche. Au delà, prévoir des km supplémentaires.
- Les durées d'intervention n'intègrent pas le déplacement. Chaque intervention comprend 30 min d'approche et 30 min de repli.

**MISE EN SERVICE****ARMOIRES DE CLIMATISATION DE PRÉCISION****DEMANDE DE MISE EN SERVICE – TRAVIATA DX / EG**A envoyer par mail à sav@france-air.com, **minimum 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.****Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.****COORDONNEES INSTALLATEUR**

Société : Compte Client :

Contact : N° portable :

Mail :

N° Commandes de vente ou devis France Air, produits et prestation :

COORDONNEES CHANTIER

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Contact sur site : N° portable :

N° Attestation de capacité frigoriste : Date de validité :

Dates souhaitées (délai minimum de 10 jours ouvrés) :

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (RAPPEL)**VERSION DX**

- Installation de la ligne fluidique avec syphon si besoin
- Socle éventuel et implantation du ventil condenseur, percements, scellements
- Moyens d'accès aux armoires et aux ventilos condenseurs : échafaudages et moyens de levage
- Brasure de la tuyauterie frigorifique sous azote conforme
- Raccordement des circuits électriques des armoires et des ventilos convecteurs
- Essais d'étanchéité et tirage au vide, vannes des unités extérieures fermées : mise sous pression d'azote (environ 30 bars) pendant 48 h et tirage au vide 24h minimum
- Vérification du métré par rapport au schéma de conception du circuit frigorifique pour calcul de la charge
- Charge et fourniture réfrigérant, sous contrôle du prestataire assurant la mise en service
- Ajout d'huile sous contrôle

VERSION EG :

- Circuit en eau et sous pression
- Installation de clapets anti-retour

Zone réservée à France Air

Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter
Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre hotline technique :  N° Indigo 0 820 820 626

VERIFICATIONS PREALABLES OBLIGATOIRES A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A COCHER)

- L'ensemble des travaux mentionnés ci-dessus a été effectué
- L'installation est conforme au dossier d'étude
- L'installation peut diffuser sa puissance (frigorifique et calorifique), le réseau EDF est opérationnel
- Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 2)

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en service des produits France Air.

Dans le cadre d'une prestation de mise en service, la 1^{ère} mise sous tension produit devra être effectuée uniquement par l'intervenant France Air. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera appliquée en cas de pièce endommagée avant expertise.

Dans l'hypothèse où la prestation de mise en service ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation, d'une installation non terminée ou d'une annulation tardive (inférieur à 48h ouvré), un montant forfaitaire de 400€ vous sera facturé.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparées par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

Signature et cachet de l'installateur (OBLIGATOIRE) :



MISE EN SERVICE

SYSTÈMES DE PRÉCHAUFFAGE D'ECs AVEC RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE SUR VMC

■ Nature de la prestation : Obligatoire

■ Descriptif de la prestation

▷ Vérification de l'implantation et de l'aspect des appareils :

- Niveau / planéité, accessibilité, dégagements, positionnement.
- Evacuation des condensats.

▷ Vérification des circuits électriques :

- Ligne d'alimentation électrique (tension du réseau, protection de la ligne et mise à la terre).
- Organes de sécurité et de régulation correctement branchés.

▷ Vérification du circuit hydraulique :

- Sens de circulation d'eau, adéquation des pertes de charges réseau.
- Présence d'un filtre à l'entrée hydraulique du groupe, soupape, protection antigel, V3V.

▷ Vérification et mise en service du service aéraulique :

- Raccordement aéraulique.
- Sens du flux d'air.
- Paramétrage du capteur de régulation.
- Réglage du mode de fonctionnement et du point de consigne en Pa du caisson SIRIUS X.
- Mesure de la tension et du courant SIRIUS X.
- Relevé du débit sur afficheur du régulateur SIRIUS X.

▷ Mesure du point de fonctionnement de la PAC SORAYA :

- Température entrée et sortie hydraulique.
- Réglage des paramètres de la régulation de la pompe à chaleur, température de consigne de sortie d'eau et hystérésis de redémarrage.
- Mesure de la tension et du courant SORAYA.

*: prestation non obligatoire sur le Sirius X ECM



Produits concernés

Soraya.

■ Travaux à la charge de l'installateur

- Implantation du SORAYA et du SIRIUS X dans son emplacement définitif selon préconisation constructeur (se référer aux notices techniques).
- Raccordement des circuits électriques (puissance et commande) sur les unités avec disjoncteurs et câblage dissociés.
- Raccordement des circuits hydrauliques et test d'étanchéité de l'installation.
- Purge d'air des réseaux hydrauliques.
- Volumes d'eau, débits et pressions conformes aux besoins de l'installation et aux unités.
- Rajout de glycol dans l'installation (si besoin en fonction de l'implantation de l'unité).
- Raccordement du caisson SIRIUS X sur le réseau aéraulique ainsi que pose des bouches d'extraction et d'entrée d'air.
- L'étanchéité du réseau aéraulique devra être assurée.
- Les portes de communication entre les bouches d'extractions et d'entrées d'air devront être détalonnées.
- Lors de la mise en service il faudra vous munir d'une valise d'équilibrage adéquate en fonction de votre type de vanne pour vérifier les débits hydrauliques et d'un manomètre (0-250pa) pour vérifier la pression aux bouches VMC (la plus défavorisée et la plus favorisée)

■ Documents associés

- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

■ Code, tarification & durée de la prestation

TYPE	GARANTIE STANDARD		GARANTIE CONFORT	
	CODE	PRIX HT	CODE	PRIX HT
Mise en service 1 SORAYA	MES SORAYA 1	630 €	MES SORAYA 1 GT	939,8 €
Mise en service 2 SORAYA	MES SORAYA 2	1186,5 €	MES SORAYA 2 GT	1575 €
Mise en service 3 SORAYA	MES SORAYA 3	1848 €	MES SORAYA 3 GT	2635,5 €
Mise en service 4 SORAYA	MES SORAYA 4	2299,5 €	MES SORAYA 4 GT	3307,5 €

- **Garantie STANDARD** : Garantie 24 mois pièces.
- **Garantie CONFORT** : Garantie 24 mois pièces et main d'œuvre.
- Prix net de mise en route pour tout client basé à moins de 25 km (soit 50 km A/R) de l'agence France Air la plus proche. Au delà, prévoir des km supplémentaires.
- Les durées d'intervention n'intègrent pas le déplacement. Chaque intervention comprend 30 min d'approche et 30 min de repli.

MISE EN
SERVICESYSTÈMES DE PRÉCHAUFFAGE D'ECS AVEC RÉCUPÉRATION
D'ÉNERGIE SUR VMC**DEMANDE DE MISE EN SERVICE SORAYA ERP 2018 avec SIRIUS X***A renseigner par l'installateur au moins 2 semaines avant la date souhaitée**A retourner à France AIR, à l'attention du service coordination d'affaires N° de fax 04 78 55 86 58.*Nom et Adresse de l'Installateur :
.....
.....

Personne à contacter : Tél.

Email :

Adresse du Chantier (OBLIGATOIRE) :
.....
.....Type de matériel
.....

Référence A.R. France Air :

Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document**Les rendez-vous doivent impérativement être pris entre l'installateur et France Air****RAPPEL DES TRAVAUX A LA CHARGE DE L'INSTALLATEUR**

- Implantation du SORAYA et du SIRIUS X dans son emplacement définitif selon préconisation constructeur (se référer aux notices techniques)
- Raccordement des circuits électriques (Puissance et Commande) sur les unités avec disjoncteurs et câblage dissociés
- Raccordement des circuits hydrauliques et test d'étanchéité de l'installation
- Purge d'air des réseaux hydrauliques
- Volumes d'eau, débits et pressions conformes aux besoins de l'installation et aux unités
- Rajout de glycol dans l'installation (si besoin en fonction de l'implantation de l'unité)
- Raccordement du caisson SIRIUS X sur le réseau aéraulique ainsi que pose des bouches d'extraction et d'entrée d'air
- L'étanchéité du réseau aéraulique devra être assurée
- Les portes de communication entre les bouches d'extractions et d'entrées d'air devront être détalonnées
- Lors de la mise en service il faudra vous munir d'une valise d'équilibrage adéquate en fonction de votre type de vanne pour vérifier les débits hydrauliques et d'un manomètre (0-250pa) pour vérifier la pression aux bouches VMC (la plus défavorisée et la plus favorisée).

Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre service coordination d'affaires

**VERIFICATION PREALABLE DE L'INSTALLATION A LA CHARGE DE L'INSTALLATEUR ET
ELEMENTS INDISPENSABLES POUR LA MISE EN SERVICE**

- Les installations aérauliques, hydrauliques et électriques sont complètement finalisées _____
- Les unités peuvent fonctionner dans les limites indiquées sur le manuel technique _____
- Les unités sont installées conformément à la notice technique du matériel _____
- Accès sécurisé aux machines pour la mise en service et la maintenance _____
- Réseau aéraulique achevé conformément aux calculs de pertes de charges réalisé par l'installateur _____
- Raccordement de la tuyauterie des condensats sur un réseau d'évacuation _____
- Présence de protections des lignes d'alimentation électrique dissociés pour le SORAYA et le SIRIUS X en respect des réglementations en vigueur _____
- Pression hydraulique testée et conforme aux besoins de la machine _____
- Equilibrage et purge des réseaux hydrauliques de l'installation _____
- L'installation est fonctionnelle et peut recevoir la puissance calorifique de l'unité _____
- Il a été pris connaissance des limites de prestation concernant la mise en route de l'installation _____
- Présence des bouches d'extraction et d'entrée d'air _____



MISE EN SERVICE

SYSTEMES DE PRÉCHAUFFAGE D'ECs AVEC RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE SUR VMC



DEMANDE DE MISE EN SERVICE SORAYA ERP 2018 avec SIRIUS X

- La consigne de pression du réseau en amont du SIRIUS X + SORAYA :Pa
- Débit maximum foisonné :m³/h
- Respect des distances d'installation entre les machines et les éléments extérieurs (Voir documentations techniques)
- Présence d'un filtre à tamis (500 µm préconisé, 800 µm MAXI) sur l'entrée d'eau des machines
- Présence d'une V3V hydraulique pour garantir une T° minimum d'eau de retour dans le Soraya de 30°C
- Le câble électrique est correctement dimensionné et raccordé sur le sectionneur électrique de chaque unité
- Si risque de retour eau > 55°C mettre un thermostat de sécurité retour d'eau trop élevé 55°C avec un différentiel minimum de 5°C (10°C préconisé) interdisant le fonctionnement de la PAC
- Mettre des clapets anti retour si plusieurs unités sont montées en parallèle

La présence de ces éléments et ces vérifications par le client installateur sont obligatoires pour pouvoir effectuer la mise en service. Si un des éléments n'était pas présent ou si ce document était mal complété, nous nous verrons dans l'obligation de refuser l'intervention des techniciens. L'incapacité d'effectuer la mise en service lors de l'intervention du technicien liée au non-respect des précédents points entraînera la facturation de la prestation.

ELEMENTS PRECONISES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MACHINES

- Présence de soupapes de sécurité 3 bars sur chaque circuit isolable de l'installation
- Présence d'un vase d'expansion correctement dimensionné (pression hydraulique entre 1 à 2 bars sur les unités)
- Présence de plots anti vibratiles sous les machines et de pièges à sons aéraulique si nécessaire
- Utilisation de flexibles ou manchons de dilatation sur les raccordements hydraulique
- Présence de prise de pression pour mesures des débits hydrauliques et de vanne d'équilibrage de débit
- Volume tampon de 300L par groupe SORAYA 7,5kw ou 500L par groupe SORAYA 15kw
- Pour un groupe installé en extérieur ou local avec risque de gel mettre un traçage électrique sur la tuyauterie (si l'installation n'est pas glycolé)

LIMITES DES PRESTATIONS DE MISE EN SERVICE

- **Vérification de l'implantation et de l'aspect des appareils**
 - Niveau/planéité, accessibilité, dégagements, positionnement
 - Evacuation des condensats
- **Vérification des circuits électriques**
 - Niveau/planéité, accessibilité, dégagements, positionnement
 - Ligne d'alimentation électrique (tension du réseau, protection de la ligne et mise à la terre)
 - Organes de sécurité et de régulation correctement branchés
- **Vérification du circuit hydraulique**
 - Sens de circulation d'eau, adéquation des pertes de charge réseau
 - Présence d'un filtre à l'entrée hydraulique du groupe, soupape, protection antigel, V3V
- **Vérification et mise en service du circuit aéraulique**
 - Raccordement aéraulique
 - Sens du flux d'air
 - Paramétrage du capteur de régulation
 - Réglage du mode de fonctionnement et du point de consigne en Pa du caisson SIRIUS X
 - Mesure de la tension et du courant SIRIUS X
 - Relevé du débit sur afficheur du régulateur SIRIUS X
- **Mesure du point de fonctionnement de la PAC SORAYA**
 - Température entrée et sortie hydraulique
 - Réglage des paramètres de la régulation de la pompe à chaleur, Température de consigne de sortie d'eau et hystérésis de redémarrage
 - Mesure de la tension et du courant SORAYA

Attention : La présence de l'installateur est impérative lors de la Mise en Service des produits France Air.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement corrigées par l'installateur.

Si un nouveau déplacement est nécessaire pour finaliser la mise en service, la nouvelle intervention sera facturée au même montant que la première mise en service.

Si l'installateur n'était pas présent lors de la signature du PV, celui-ci sera considéré comme étant « sans réserve » de sa part.

A renvoyer au service coordination d'affaires au N° de fax 04 78 55 86 58

Date / Heure et Lieu du RDV de la mise en route validée par la coordination et le prestataire :

Date : **Lieu du RDV :**

Heure :

Signature et Cachet de l'entreprise (OBLIGATOIRE) :



ASSISTANCE GTC &
COMMUNICATION



ASSISTANCE & COMMUNICATION GTC

■ Nature de la prestation : Optionnelle

▷ Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :

- Distance, accessibilité, implantation au sol.

■ Descriptif de la prestation

- Forfait jusqu'à 4 appareils à adresser simultanément.

▷ Assistance GTC

- Validation de l'état du bus de communication (support physique "câble").
- Validation du branchement entre le bus et les équipements (inversion, connexion).
- Paramétrage des unités suivant le protocole utilisé.
- Vérification de la remontée des points et essais sur unités en local.
- Explication des différents points de la table suivant le protocole utilisé.
- Aide à la sélection des points pour insertion dans programmes automatés.

▷ 1 Niveau 2

- Aide et conseil de raccordement de la passerelle de communication sur site à l'installateur.
- Validation de l'état du bus de communication (support physique « câble »).
- Validation du branchement entre le bus et les équipements (inversion, connexion).
- Vérification de l'ensemble des points venant des équipements France Air.
- Affinage des différents paramètres avec l'installateur.
- Vérification avec l'installateur de la bonne remontée des points sur le logiciel de supervision. (Présence nécessaire de l'installateur et de l'intégrateur de la supervision).
- Paramétrage de l'adresse MODBUS RTU de l'unité raccordée à la passerelle de communication.
- Changement de l'adresse de la passerelle.
- Pour le KNX, récupération du fichier projet à joindre au compte rendu.

■ Code, tarification & durée de la prestation

TYPE	GARANTIE STANDARD	
	CODE	PRIX HT
MISE EN SERVICE MODBUS	MESKM MOD GTC	588 €
MISE EN SERVICE BACNET	MESKM BAC GTC	662 €
50 KM SUPPLÉMENTAIRES	KM 01	73 €



Produits concernés

MODBUS & BACNET :

Power Box, Power Box Up, Plate Box 95, Power Box C4, Power Play, Cooler Play, Silent School, Modulys Flat, Power Play Max.

MODBUS uniquement :

Modulys Play, Novatys Néo, Tempérys, Power Box, Fresh'Up, Small Box et Power Box Ready

▷ 2 Niveau 3

- Aide et conseil de raccordement de la passerelle de communication sur site à l'installateur.
- Validation de l'état du bus de communication (support physique « câble »).
- Validation du branchement entre le bus et les équipements (inversion, connexion).
- Vérification de l'ensemble des points venant des équipements France Air.
- Affinage des différents paramètres avec l'installateur.
- Vérification avec l'installateur de la bonne remontée des points sur le logiciel de supervision. (Présence nécessaire de l'installateur et de l'intégrateur de la supervision).
- Paramétrage de l'adresse MODBUS RTU de l'unité raccordée à la passerelle de communication.
- Changement de l'adresse de la passerelle.
- Pour le KNX, récupération du fichier projet à joindre au compte rendu.
- Possibilité de modifier les points de la table (en lecture et en écriture).
- Possibilité de gérer plusieurs produits de la même famille sur une même passerelle (jusqu'à 4 produits).

- **Garantie STANDARD :** Garantie 24 mois pièces.
- Prix net de mise en route pour tout client basé à moins de 25 km (soit 50 km A/R) de l'agence France Air la plus proche. Au delà, prévoir des km supplémentaires.
- Les durées d'intervention n'intègrent pas le déplacement. Chaque intervention comprend 30 min d'approche et 30 min de repli.



ASSISTANCE & COMMUNICATION GTC

DEMANDE D'ASSISTANCE GTC – CENTRALES A RECUPERATION SIMLE ET DOUBLE FLUX REGULEES

A envoyer par mail à sav@france-air.com, minimum 10 jours ouvrés avant la date souhaitée.

Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.



COORDONNEES INSTALLATEUR	
Société :	Compte Client :
Contact :	N° portable :
Mail :	

COORDONNEES CHANTIER	
Nom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Contact sur site :	tel :
Nom de l'intégrateur GTC :	
Mail :	

N° Commandes de vente/devis France Air, produits et prestation :

Dates souhaitées (délai minimum de 10 jours ouvrés) :

Pour tous renseignements complémentaires, consulter notre hotline technique :
 Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter

N° Indigo 0 820 820 626

PRESTATION				
Protocole utilisé :	<input type="radio"/> MODBUS RTU/RS 485	<input type="radio"/> BACNET/IP	<input type="radio"/> MODBUS TCP/IP	
Référence Produit	CTA 1	CTA 2	CTA 3	CTA 4
Désignation
Code produit
Marque et modèle de supervision utilisés	-	-	-	-

Autres à préciser :

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A cocher)	
• Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 2)	<input type="checkbox"/>
• L'installation peut fournir sa puissance électrique et calorifique, le réseau EDF est opérationnel	<input type="checkbox"/>
• Socle éventuel et implantation du récupérateur, percements, scellements	<input type="checkbox"/>
• Moyens d'accès au récupérateur	<input type="checkbox"/>
• Raccordement des circuits électriques, de la télécommande et des sondes	<input type="checkbox"/>
• Raccordements des réseaux de gaine dans le respect des flux internes	<input type="checkbox"/>
• Raccordement des condensats avec syphon pour échangeur à plaque, batterie DX ou CO	<input type="checkbox"/>
• Si installation extérieur, mise en place de la toiture « obligatoire » pour les CTA compatibles	<input type="checkbox"/>
Uniquement pour la GTC :	
• Mise en place du BUS de communication, gestion et création du programme de l'automate	<input type="checkbox"/>
• Validation des tables de correspondance entre le récupérateur et la GTC	<input type="checkbox"/>

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en service des produits France Air

Dans le cadre d'une prestation de mise en service, la 1ère mise sous tension produit devra être effectuée uniquement par l'intervenant France Air. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera appliquée en cas de pièce endommagée avant expertise.

Dans l'hypothèse où la prestation de mise en service ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation, d'une installation non terminée ou d'une annulation tardive (inférieur à 48h ouvré), un montant forfaitaire de 400€ vous sera facturé.

Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparées par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

*PDF à remplir directement sur Adobe Acrobat Reader

Signature et cachet de l'installateur (OBLIGATOIRE) :

IMP400 ind E

► Travaux à charge de l'installateur :

- Installation et mise en service des produits (Hors passerelle).
- Fourniture des moyens d'accès aux récupérateurs.
- Raccordement électrique de la passerelle et des BUS de communication.
- Validation des tables de correspondance entre le récupérateur et la GTC.

► Documents associés

- Demande de mise en service
- PV de réception
- Rapport d'intervention

■ Limites de prestation

- France Air teste la communication de la centrale mais ne peut être tenu responsable du réseau GTC du bâtiment.



AUDIT & REMISE EN ÉTAT



AUDIT
& REMISE
EN ETAT

AUDIT SUR LES CENTRALES SIMPLE ET DOUBLE FLUX RÉGULÉES HORS GARANTIE

■ Descriptif des prestations

▷ Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :

- Respect des préconisations constructeur.
- Niveau, accessibilité, dégagement conforme aux préconisations.
- Accessoires pour montage extérieur et protection.
- Sens du flux d'air conforme à la documentation.
- Positionnement des sondes et capteurs.
- Evacuation des condensats avec siphon.

▷ Vérification des circuits électriques :

- Lignes d'alimentation électrique tension du réseau, puissance et protection de la ligne, mise à la terre conforme à la documentation.
- Raccordement électrique conforme au schéma.
- Raccordement des sondes.
- Sens de rotation du ou des ventilateurs.
- Raccordement du panneau de commande.

▷ Test de fonctionnement :

- Contrôle de l'ensemble des accessoires et fonctionnalités de l'unité.
- Rédaction d'un compte rendu d'intervention comprenant les pièces détachées à remplacer si besoin.
- Remise en route de l'unité.

Suivant la complexité du produit et /ou de l'intervention, cette prestation peut se dérouler sur une ½ journée ou une journée complète.



Produits concernés

Centrales Simple Flux :
Temperys ECM, Novatys ECM Neo, Modulys Flat et Modulys Play.

Centrales Double Flux :
Power Box, Power Box Up, Power Play, Plate Box 95, Power Box C4, Silent School, Small Box, Power Play Max 60, 90 et 95.

■ Obligations pour le client

- Accessibilité au site et au produit.
- Présence sur site le jour J.

■ Documents associés

- Demande de remise en état.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

■ Code, tarification & durée de la prestation

TYPE	CODE	PRIX HT	DURÉE
Audit Simple et Double Flux	AUDITKM SDF 1/2	578 €	4h
	AUDITKM SDF 1J	945 €	8h
Remise en état Simple et Double Flux	REEKM SDF 1/2	578 €	4h
	REEKM SDF 1J	945 €	8h



**AUDIT
& REMISE
EN ETAT**

**AUDIT SUR LES CENTRALES SIMPLE ET DOUBLE FLUX
RÉGULÉES HORS GARANTIE**

**DEMANDE D'AUDIT SUR SITE
CENTRALE SIMPLE ET DOUBLE FLUX REGULES**



A renseigner par l'installateur au moins **10 jours ouvrés avant la date souhaitée.**
Aucune date ne pourra être envisagée sans la réception de ce formulaire tamponné et signé.

Nom de l'installateur : Compte client :

Adresse de l'installateur :

Numéro d'offre ou commande de vente de l'audit :

<p>Chantier :</p> <p>Adresse :</p> <p>CP : Ville :</p> <p>Personne sur site : Mail : Port. :</p>

Produit :

Produit :

Produit :

Produit :

Date souhaitée :

Mission demandée :

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- L'accessibilité au site ainsi que celle à l'unité France AIR (échelle, escabeau, nacelle, gazelle) est à la charge du client installateur.
- La présence de l'installateur est impérative tout au long de la prestation.
- Cette prestation ne comprend ni une nouvelle intervention sur site, ni une fourniture de pièces de rechange.
- Raccordement des circuits électriques, de la télécommande et des sondes
- Raccordement des condensats avec siphon
- Uniquement pour la GTC :
- Raccordement de liaison Bus
- Validation des tables de correspondance entre le récupérateur et la GTC

Veillez nous renvoyer le présent document avec signature, cachet de l'entreprise à sav@france-air.com.
Nous prendrons contact avec vous dès réception de ces éléments pour convenir d'une date d'audit.



**AUDIT
& REMISE
EN ETAT**

**REMISE EN ÉTAT SUR LES CENTRALES SIMPLE
ET DOUBLE FLUX RÉGULÉES HORS GARANTIE**

**DEMANDE DE REMISE EN ETAT
CENTRALE SIMPLE ET DOUBLE FLUX REGULES**



A renseigner par l'installateur au moins **10 jours ouvrés avant la date souhaitée.**
Aucune date ne pourra être envisagée sans la réception de ce formulaire tamponné et signé.

Nom de l'installateur : Compte client :
 Adresse de l'installateur :
 Numéro de ticket ou commande de vente concernant la remise en état :

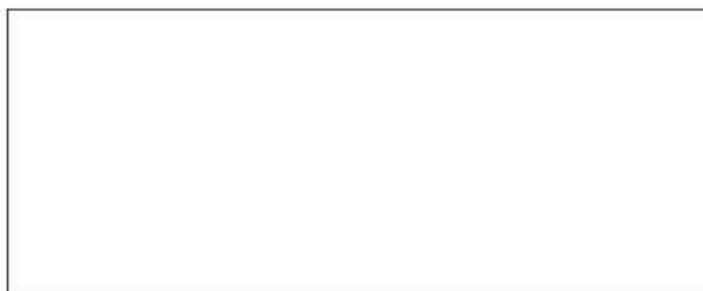
Chantier : Adresse : CP : Ville : Personne sur site : Mail : Port :
--

Produit :
 Produit :
 Produit :
 Produit :

Date souhaitée :
 Mission demandée :

- Nous attirons votre attention sur le fait que :
- L'accessibilité au site ainsi que celle à l'unité France AIR (échelle, escabeau, nacelle, gazelle) est à la charge du client installateur.
 - La présence de l'installateur est impérative tout au long de la prestation.
 - Cette prestation ne comprend pas une nouvelle intervention sur site. Raccordement des circuits électriques, de la télécommande et des sondes
 - Raccordement des condensats avec siphon
 - Uniquement pour la GTC :**
 - Raccordement de liaison Bus
 - Validation des tables de correspondance entre le récupérateur et la GTC

Veillez nous renvoyer le présent document avec signature, cachet de l'entreprise à sav@france-air.com.
Nous prendrons contact avec vous dès réception de ces éléments pour convenir d'une date d'audit.





POSE & CONTRÔLE

POSE &
CONTRÔLE

SYSTÈMES DE DÉTECTION ET D'EXTINCTION DE FEUX POUR LES CUISINES

■ Nature de la prestation : Obligatoire

■ Descriptif des prestations :

Offre incluant l'installation et la mise en service du système d'extinction automatique des feux d'huile de façon intégrée dans la hotte :

▷ Vérification de l'installation et de l'aspect de l'appareil :

- Niveau distance, accessibilité, dégagement conforme aux préconisations.
- Structure adéquate pour fixer l'extincteur (mur en béton ou dalle béton, cloison exclue).
- Si montage en faux plafond, l'espace laissé par les gaines doit être suffisant.

▷ Installation de l'extincteur :

- La commande manuelle.
- Les éléments de détection et d'extinction.
- Les raccordements hydrauliques et mécaniques entre hotte et extincteur.
- Pour une installation à l'étage supérieur, perçage des murs à la charge du client.
- Pour une installation dans un local éloigné (entre 5 et 8m), fourniture du matériel complémentaire. Perçage des murs à la charge du client.

▷ Un essai à blanc :

Cette intervention est possible seulement si la hotte et les friteuses sont installées et l'emplacement de l'extincteur et de la commande manuelle sont définis.



Produits concernés

- Pyrosafe et Pyrosafe Reno.
- Hottes de cuisine : Maia, Tetra, Atria, Mooréa, Alto friteuse.
- Plafonds de cuisine : Spacio, Neospace, Lumispace, StarSpace.

▷ "Pré-Visite" : Identification en amont de l'intervention de contraintes spécifiques de la cuisine (prestation optionnelle)

■ Travaux à la charge de l'installateur :

- La ou les hottes/plafonds-filtrants doivent être monté(s).
- Les emplacements des friteuses sont définis.
- Un plan de cuisine comportant les hottes, l'extincteur et sa commande manuelle est fourni.
- L'asservissement des friteuses à la ventilation d'extraction est prévu.

■ Documents associés :

- Aide à la sélection.
- Demande de mise en fabrication.
- Demande de mise en service.
- PV de réception.
- Rapport d'intervention.

■ Code, tarification & durée de la prestation

TYPE		GARANTIE STANDARD		DUREE
		CODE	PRIX HT	
NEUF	Prévisite Pyrosafe	PYRO PRE-VISITE	525 €	1 à 2h
	Pose et MES Pyrosafe Standard	PYRO NEUF STD	1 200 €	6 à 8h
	Pose et MES Pyrosafe Extincteur éloigné (entre 5 et 8m)	PYRO NEUF LONG	1 990 €	
	Pose et MES Pyrosafe extincteur à l'étage supérieur	PYRO NEUF SUP	1 344€	
RÉNOVATION	Pose et MES Pyrosafe Rénovation	PYRO RENO STD	1 780 €	6 à 8h
	Pose et MES Pyrosafe Extincteur éloigné (entre 5 et 8m)	PYRO RENO LONG	2 604 €	
	Pose et MES Pyrosafe extincteur à l'étage supérieur	PYRO RENO SUP	1 959 €	

- **Garantie STANDARD** : Garantie 24 mois pièces.
- Prix nets de mise en service incluant les déplacements.

- Les durées d'intervention n'intègrent pas le déplacement. Chaque intervention comprend 30 min d'approche et 30 min de repli en dehors de circonstances particulières.



**POSE &
CONTRÔLE**

**SYSTÈMES DE DÉTECTION ET D'EXTINCTION
DE FEUX POUR LES CUISINES**

DEMANDE DE MISE EN ROUTE – PYROSAFE



A renseigner par l'installateur au moins **15 jours ouvrés** avant la date souhaitée.

A envoyer au SAV par mail à solutions@france-air.com (uniquement la page 1).

Aucun déplacement ne pourra être envisagé si France Air n'est pas en possession de ce document.

Nom de l'installateur : Compte client :
 Personne à contacter : Mail : Port. :
 Commandes de vente France Air, produits et prestation :

Chantier :
Adresse :
 CP : Ville :
 Personne sur site : Mail : Port. :

Choix du type de Pyrosafe :

1) Pyrosafe standard (hotte intégrée)

Raccordement de l'extincteur à la hotte	Support de l'extincteur	Position de l'extincteur
Sortie Latérale Droite	Vertical	Murale
Sortie Latérale Gauche	Vertical	Murale
Sortie Supérieure Droite	Horizontal Gauche	Faux-Plafond
Sortie Supérieure Droite	Vertical	Murale

Choix de la configuration

1

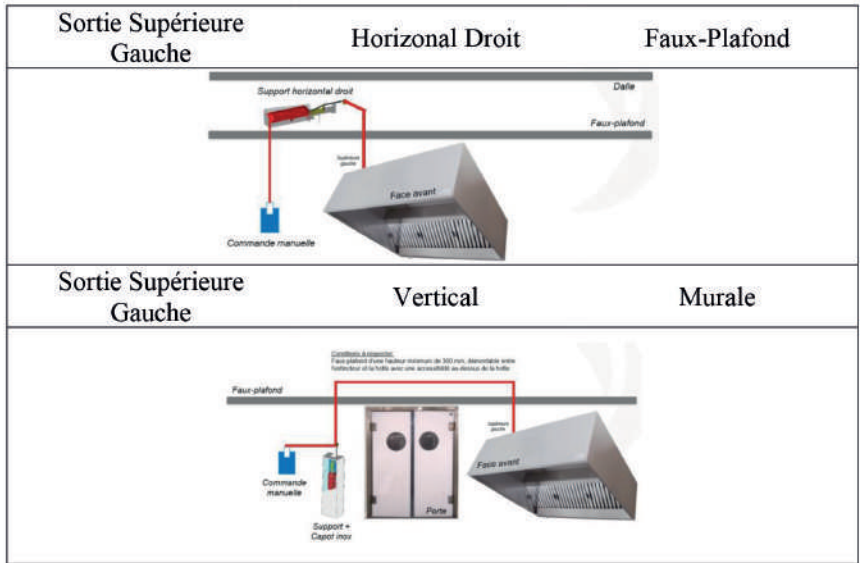
2

3

4



SYSTÈMES DE DÉTECTION ET D'EXTINCTION DE FEUX POUR LES CUISINES



5

6

2) Pyrosafe rénovation (fixation apparente)

Support de l'extincteur	Position de l'extincteur	Capot habillage inox
Vertical	Murale	Pour extincteur vertical

Choix de la configuration

Dates souhaitées : Au plus tôt
 Nombre d'extincteurs :

TRAVAUX A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (RAPPEL)

La ou les hottes/plafonds-filtrants doivent être monté(s).
 Les emplacements des friteuses sont définis.
 Un plan de cuisine comportant les hottes, l'extincteur et sa commande manuelle est fourni.
 L'asservissement des friteuses à la ventilation d'extraction est prévu.

*Les instructions concernant la mise en œuvre de nos appareils sont fournies avec le matériel. Veuillez-vous y reporter.
 Pour tout renseignement complémentaire, consulter notre hotline technique : [N° Indigo 0 820 820 626](tel:0820820626)*

VERIFICATIONS PREALABLES OBLIGATOIRES A CHARGE DE L'INSTALLATEUR (A COCHER)

- L'ensemble des travaux mentionnés ci-dessus a été effectué
- Accessibilité confirmée pour la prestation
- Il a été pris connaissance du descriptif de la prestation correspondante et de ses limites (page 2)

La présence de l'installateur est impérative lors de la mise en route des produits France Air.
 Dans l'hypothèse où la prestation de mise en route ne pourrait pas être réalisée du fait d'une mauvaise installation ou d'une installation non terminée, elle sera facturée à titre de pénalité.
 Si les contrôles effectués révèlent des anomalies, celles-ci doivent être impérativement et immédiatement réparées par l'installateur. Si un nouveau déplacement est nécessaire, la nouvelle intervention sera facturée.

Signature et cachet installateur Signature, date d'intervention et cachet Desautel

--	--

POSE &
CONTRÔLE

POSE DE PLAFOND EN CUISINE

■ **Nature de la prestation** : obligatoire pour la pose des plafonds.

■ **Manutention des plafonds** :

La prestation consiste dans le déchargement et la manutention de plafonds de cuisine :

- Le chantier doit être accessible aux camions de livraison (19 tonnes minimum) et disposer d'un quai de déchargement ou d'une dalle de même niveau que l'emplacement de la future cuisine.
- Les ouvertures de porte minimales à prévoir pour le passage des transpalettes sont de 0,93m. Les cas particuliers sont à spécifier au coordinateur de chantier France Air lors du relevé de côtes effectué sur site.

■ **Pose des plafonds** :

Pour le démarrage des chantiers, un relevé de côtes est réalisé par notre cellule « Coordination de chantier ».

la prestation de pose de plafond de cuisine type « **Starspace** », « **Néospace** » et « **Lumispace** » se déroule comme suivant :

- La réception du plafond sur le chantier avec prise de rendez-vous préalable avec le transporteur (option déchargement).
- Les réserves sur le matériel déchargé sont à la charge du client.
- La vérification de la qualité du plafond et de la présence de tous composants et accessoires en fonction de la liste de colisage. Renvoyer liste de colisage validé.
- La pose du plafond selon les règles de l'art après avoir vérifié que l'avancement des travaux de la cuisine soit compatible avec la pose du plafond.
- La réalisation des étanchéités suivant les règles de l'art.
- Le retrait des films plastiques de protection.
- Le calage à réaliser pour les piquages d'extractions avec la société en charge de la pose des gaines sur chantier.
- La mise à niveau du plafond à l'aide d'un « niveau laser ».
- Le pontage des luminaires (ambiance + service)



Starspace, Plafond Neospace & Lumispace.

et un test de fonctionnement de l'éclairage avant de quitter le chantier (avec photo éclairage en fonctionnement) – Attention, le raccordement dans l'armoire électrique n'est pas à la charge du prestataire. Celui-ci devra demander un raccordement provisoire à l'électricien du chantier afin de pouvoir tester les luminaires.

- Pour le plafond Lumispace, paramétrage et mise en service de l'armoire de lavage.

■ **Documents associés** :

- Demande d'intervention.
- PV d'intervention.
- Agrément de sous-traitance.

■ **Code, tarification & durée de la prestation**

- Nous consulter.



**POSE &
CONTRÔLE**

MONTAGE DES PLAFONDS VENTILO-RECYCLEURS EN HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

■ Nature de la prestation : Obligatoire

■ Descriptif de la prestation :

Cette prestation consiste à poser des plafonds composés d'éléments modulaires qui sont les suivants :

- Colonne de recyclage.
- Caisson moto-ventilateur.
- Raccordement colonne /caisson moto-ventilateur.
- Registre d'isolement (si présent).
- Batterie froide / chaude (si présent) hors raccordement.
- Luminaire (si présent).
- Plenum acoustique porte filtre.
- Accessoires de régulation et passage des câbles de communication pour mise à disposition raccordement final.
- Coffret régulation et Coffret protection électrique.

La prestation de pose de plafond de cuisine se déroule comme suivant :

- Option de déchargement possible.
- La pose du plafond selon les règles de l'art.

Si les conditions ne sont pas réunies pour la réalisation d'une installation de qualité, les travaux ne doivent en aucun cas démarrer sans l'accord préalable et express de France Air.

- La réalisation de l'étanchéité des modules selon les règles de l'art et suivant la notice de montage livrée avec le produit.
- L'utilisation impérative de silicones référencés par France Air.
- Les niveaux d'étanchéité à mettre en place doivent permettre le succès au test d'intégrité du plenum.
- Le nettoyage léger au chiffon du plafond.
- La pose d'un film protecteur pour la protection contre la poussière avant départ du chantier.
- La transmission à France Air du bon de visite ou du PV de réception.
- La fourniture de tout l'outillage et tous les consommables utiles à la réalisation de la prestation.

■ Option Cassiopée avec régulation :

La prestation consiste dans la pose de la régulation, raccordement et son paramétrage :

- Mise en place des boîtiers comprenant la régulation & les protections électriques (si commandé).

■ Code, tarification & durée de la prestation

- Nous consulter.



Produits concernés

Cassiopée, Cyclope, Biovax 3, BVX 3 & Compaclean.

- Installation et paramétrage de la régulation moto-ventilateur (type TAC).
- Installation et raccordement des sondes de température dans le plafond et raccordement électrique entre le capteur et la régulation dans le plafond.
- Installation et raccordement de la sonde d'hygrométrie (si commandée).
- Installation et raccordement du capteur de présence sur le bandeau d'habillage du plafond (si commandé).
- Installation et raccordement du capteur de luminosité sur le bandeau d'habillage du plafond (si commandé).
- Installation, raccordement et paramétrage des capteurs de pression d'encrassement des filtres et raccordement électrique au régulateur dans le plafond.
- Installation et raccordement du luminaire en 0-10V au régulateur dans le plafond (Câble fourni).
- Vérification de la qualité de prestation globale.
- Test via PC de la régulation / Moteur.

■ Documents associés :

- Demande d'intervention
- PV de réception
- Agrément de sous-traitance



**POSE &
CONTRÔLE**

MONTAGE DES PLAFONDS DIFFUSANTS EN HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

■ Nature de la prestation : Obligatoire

■ Descriptif de la prestation :

Les prestations comprennent notamment :

- La pose du plafond selon les règles de l'art et selon les consignes de la notice de montage livrées avec le plafond.

Si les conditions ne sont pas réunies pour la réalisation d'une installation de qualité, les travaux ne doivent en aucun cas démarrer sans l'accord préalable et express de France Air.

- La réalisation de l'étanchéité des modules.
- L'utilisation impérative des silicones référencés par France Air.
- Les niveaux d'étanchéité à mettre en place doivent permettre le succès au test d'intégrité du(es) plenum(s).
- Un nettoyage léger au chiffon du plafond.
- La pose d'un film protecteur pour la protection du Biovax contre la poussière avant le départ du chantier.
- La transmission à France Air du bon de visite ou du PV de réception.
- La fourniture de tout l'outillage et tous les consommables utiles à la réalisation de la prestation.
- Les frais de déplacement et d'hébergement des poseurs.
- L'évacuation des déchets dans une benne mise à disposition par le client et sur le chantier.
- Le respect de la législation du travail (sécurité).

■ Documents associés :

- Demande d'intervention
- PV de réception
- Agrément de sous-traitance

* : pour le détail des prestations associées au plafond Kheops, nous consulter



Produits concernés

Biovax 3 & BVX 3, KHEOPS*.

■ Code, tarification & durée de la prestation

- Nous consulter.

POSE &
CONTRÔLE

CONTRÔLE EN HYGIÈNE HOSPITALIÈRE ET EN SALLE PROPRE INDUSTRIELLE



Produits concernés

Diffuse Box 3, Clean Box 3, Cassiopée, Biovax 3, BVX 3, Compaclean, Cyclope, Windhop 3.

■ **Nature de la prestation :** Obligatoirement associé à la pose d'un plafond.

■ Descriptif de la prestation :

La prestation consiste dans la validation de Salles comprenant des équipements de traitement d'air en Hygiène Hospitalière ou Salle propre industrielle.

Suite au montage initial, elle comprend notamment :

- Vérification de l'état de propreté des plénums, des grilles et de la salle.
- Nettoyage léger au chiffon de l'équipement, sauf si l'état de la salle et ou de l'équipement ne permettent aucune validation. Dans ce cas, le Prestataire pourra quitter le chantier après avoir fait signer par le client de France Air un bon de visite attestant de la situation.
- Mise en place des filtres définitifs.
- Réalisation de tests d'intégrité des filtres et du plafond.
- Au besoin, la réparation et le colmatage des microfuites présentes sur le plafond.
- Mise en place des grilles de diffusion.
- Transmission à France Air du PV de réception.
- Rédaction et transmission à France Air comme précisé ci-dessous, d'un rapport complet comprenant les mesures obtenues et les classifications des salles.
- Fourniture de tout l'outillage (propre) et tous les consommables utiles à la réalisation de la prestation.
- Frais de déplacement et d'hébergement des poseurs.

En cours de vie du produit, en cas de maintenance des filtres, elle comprend en amont :

- Le démontage des grilles.
- Le démontage des filtres usagés.
- Une fois ces prestations effectuées, le processus est le même que celui prévu suite à un montage initial.

Dans les deux cas, en option, peuvent être réalisés :

- Option mise à blanc de la Salle.
- Option mise à gris de la Salle.
- Option validations particulières : comptage des particules selon ISO 14644, mesures aérauliques (vitesses, débits, pressions, températures et humidité), cinétique d'élimination des particules selon NFS 90351 (si NFS applicable).
- Contrôles bactériologiques de la salle.

■ Documents associés

- Bon de visite signé par le client lors de l'intervention du prestataire et à transmettre à France Air.
- PV de réception à transmettre à France Air.
- Rapport complet et définitif à transmettre à France Air.
- Agrément de sous-traitance.

■ Code, tarification & durée de la prestation

- Nous consulter.



**POSE &
CONTRÔLE**

MONTAGE DU MUR DIFFUSANT À DÉPLACEMENT D'AIR UNIDIRECTIONNEL POUR APPLICATION STAND DE TIR FERMÉ

■ Nature de la prestation : Obligatoire

■ Les prestations comprennent notamment :

- Pour le démarrage des chantiers, un relevé de côtes est réalisé par notre cellule « Coordination de chantier ».
- Vérification de la qualité et de la présence de tous les composants en fonction de la liste de colisage jointe.

Si les conditions ne sont pas réunies pour la réalisation d'une installation de qualité, les travaux ne doivent en aucun cas démarrer sans l'accord préalable et express de France Air.

- Assemblage des éléments structurels du mur diffusant .
- Fixation de la structure du mur diffusant selon les règles de l'art.
- Mise en place des cassettes de diffusions d'air.
- Réalisation de l'étanchéité du mur diffusant.
- L'utilisation d'un plan conforme à la dernière version signée par le client.
- Mise à niveau du mur à l'aide d'un niveau laser.
- La transmission à FRANCE AIR du PV de réception.
- La fourniture de tout l'outillage et tous les consommables utiles à la réalisation de la prestation.
- Les frais de déplacement et d'hébergement des poseurs.
- L'évacuation des déchets dans une benne mise à disposition par le client et sur le chantier.
- Le respect de la législation du travail (sécurité).

■ Descriptif de la prestation :

- Un relevé de côtes est réalisé par le service de coordination chantiers, ce relevé doit être contresigné par le client.
- Vérification de la qualité et de la présence de tous les composants et accessoires en fonction de la liste de colisage jointe.

■ Code, tarification & durée de la prestation

- Nous consulter.



Produits concernés

VAZ TIR

- Pose du mur selon les règles de l'art après avoir vérifié que l'avancement du stand de tir soit compatible avec la pose du mur.
- L'utilisation impérative d'un plan conforme à la dernière version signée par le client.
- Mise à niveau du mur à l'aide d'un « niveau laser ».
- Nettoyage du chantier avec évacuation des déchets.

■ Documents associés

- Demande d'intervention
- PV de réception
- Relevé de côtes contresigné
- Agrément de sous-traitance

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE GARANTIE EN CAS DE MISE EN SERVICE

Les présentes Conditions Particulières s'interprètent de manière restrictive et laissent subsister toutes les dispositions des Conditions Générales de Vente FRANCE AIR auxquelles elles ne dérogent pas expressément.

1. Caractère obligatoire ou non des Prestations de Mise en service et application de la garantie

FRANCE AIR propose à titre optionnel ou obligatoire la mise en service de certains de ses matériels. Le coût d'une mise en service et le caractère obligatoire de la prestation sont mentionnés au devis. FRANCE AIR refusera toute commande qui ne contiendrait pas la prestation dès lors que celle-ci revêt un caractère obligatoire. Les mises en service, qu'elles soient ou non obligatoires, sont réalisées par des prestataires agréés FRANCE AIR. En dehors de la France continentale, une consultation des prestataires agréés devra être réalisée par France Air préalablement à toute offre de prix.

Le Client ne pourra se prévaloir de la garantie ou mettre en cause la responsabilité de FRANCE AIR en cas de non-paiement du matériel, de la prestation ou en ne faisant pas réaliser une mise en service obligatoire.

2. Conditions préalables à la mise en service

Les opérations, à la charge de l'installateur, préalablement à la mise en service sont précisées sur le formulaire « Demande de mise en service », fourni par France AIR au Client sur simple demande. La réalisation de ces opérations conditionne l'intervention du prestataire agréé FRANCE AIR.

Le Client qui a commandé une prestation de mise en service a la responsabilité, au plus tard 15 jours ouvrés avant la date souhaitée d'intervention, de retourner au Service Prestations de FRANCE AIR, le formulaire « Demande de mise en service », dûment rempli et signé. A défaut, aucune intervention ne pourra être envisagée. La présence du Client, lors de la mise en service, est impérative. En cas d'annulation moins de 48 heures ouvrées avant la date

d'intervention ou dans l'hypothèse où, la mise en service ne pourrait pas être réalisée du fait du Client et/ou du non-respect par celui-ci de ses obligations, la prestation lui sera facturée au tarif en vigueur, à titre de pénalité.

3. Prestation de mise en service

La prestation de mise en service ne peut être considérée comme une validation par FRANCE AIR du choix du matériel ou de son emplacement par le Client et/ou l'installateur, ces derniers étant des professionnels avertis. Elle ne se substitue pas non plus à la maintenance obligatoire du matériel.

Le détail de ce qui est couvert par la prestation de mise en service et les limites de prestations figurent dans l'offre ou le mémo du devis de France Air. Toutes autres prestations qui n'y seraient pas mentionnées sont toujours hors forfait de mise en service.

Information importante :

Le client se doit de connaître l'ensemble des réglementations précisant les agréments ou certificats nécessaires à toute intervention (installation, entretien, ...) et s'engage à en disposer lors de ses interventions, notamment concernant les produits équipés d'un circuit frigorifique ou nécessitant des habilitations gaz ou électriques.

4. Point de départ de la garantie en cas de mise en service

Lorsque la mise en service, commandée en même temps que le matériel, est réalisée par un prestataire agréé FRANCE AIR, la garantie pièces court à compter de la date de mise en service pour une durée de 24 mois (sans pouvoir excéder 30 mois à compter de la date de facturation).

5. Garantie main d'œuvre et déplacement

Certains matériels peuvent bénéficier automatiquement ou moyennant un supplément de prix d'une garantie main d'œuvre et déplacement (à l'exclusion des moyens d'accès et de levage).

Les modalités et le coût éventuel de la garantie main d'œuvre et déplacement sont prévus dans le devis.

Si aucune garantie main d'œuvre et déplacement n'est stipulée dans le devis, seule la garantie pièces sera applicable nonobstant la mise en service faite par FRANCE AIR.

En cas d'intervention en SAV sur site pour une anomalie non couverte par la garantie main d'œuvre et déplacement, les frais correspondants seront entièrement répercutés au Client, outre le coût de remplacement des pièces concernées.



France Air 
Les Architectes de l'Air